

Le Patriote

Volume 16, numéro 2 – mai 2016

AU SERVICE DE LA NATION

BONNE FÊTE NATIONALE 2016 !



Bernard Landry, nommé président d'honneur de la SSJB



(Photo : Mathieu Breton)

Bernard Landry, Marie-Anne Alepin et Sophie Stanké : les trois nouvelles figures du Conseil général de la SSJB (voir à la page 5).



Paul Villeneuve, écrivain, Mont Pinnacle, Frelighsburg, en 1970. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Série Office du film du Québec. (Photo de Gabor Szilasi).

Paul Villeneuve, un écrivain québécois par deux fois disparu (voir à la page 13).



Des nouvelles de l'AG annuelle de 2016 (voir en p. 9)

Envois publications – Publication mail 40009183

Dans le monde où nous vivons, seuls les peuples qui se donnent un État ont une chance de survivre, les autres sont condamnés à disparaître.

– Pierre Falardeau

PKP ET LES ENFANTS DU QUÉBEC

par Jules Falardeau



Jules Falardeau (Photo : Frederic Nivoix)

[Le texte qui suit est paru initialement sur le site du journal *Le Québécois*, le 3 mai dernier, soit au lendemain de la démission de Pierre Karl Péladeau.]

Il s'en est dit des niaiseries sur le départ de PKP. J'ai pensé y mettre mon grain de sel, et puis-je vraiment être plus tarte que disons... Michel C. Auger? Voilà.

Avant de commencer, je voudrais juste mettre ici les pires idioties que j'ai entendues à ce sujet, l'une d'elle vient de Vincent Marissal, à vous de trouver laquelle.

1-La vraie raison du départ de PKP c'est à cause du retour des Nordiques.

2-Il quitterait le PQ pour briguer la chefferie des Conservateurs.

3-Il se serait usé les genoux à ne pas vouloir jouer selon les règles dans ses relations avec les journalistes.

Premièrement, j'avoue que moi aussi, ça m'a pris par surprise hier en début d'après-midi. De l'incompréhension. Encore l'argument de la famille... Peut-être un peu de colère? Non, mais disons qu'il fallait y réfléchir. À l'époque j'avais été dur envers Jean-Martin Aussant, lorsqu'il a quitté ON. Je n'avais certes pas attaqué le fait qu'il veuille s'occuper de ses enfants, mais j'avais dit ceci :

Au Québec, des gens ont consacré leur vie à ce combat pour la libération nationale. Certains sont morts, d'autres sont allés en prison, certains ont payé de leur personne toute leur vie. Avaient-ils des familles à s'occuper eux-aussi? Sont-ils de mauvais parents? (...) Tant mieux s'il s'en occupe de ses enfants. Ce n'est pas ce que je critique. Je dis simplement qu'avoir une famille n'est pas une excuse pour se défilier lorsque la mer devient mouvementée.

Et puis Aussant m'avait répliqué, nous étions à couteaux tirés si on peut dire. Finalement, lors des funérailles de Parizeau, je lui ai parlé, non pas pour m'excuser – parce que ce que j'avais dit à l'époque, je l'ai dit en toute bonne foi et je crois encore que c'était la bonne chose à faire – mais pour « enterrer la hache de guerre » et le féliciter pour son discours.

Alors ici, avec Péladeau, je pense exactement la même chose : une famille n'est pas une excuse pour se défilier. Simplement, je crois qu'on doit pousser un peu plus loin la réflexion, tenter de comprendre et s'organiser pour l'avenir.

D'abord, j'ai l'impression que Péladeau étant alors dans un processus de médiation avec Julie Snyder, ils ne se parlent que par avocats interposés, et je m'imagine (je peux très bien être dans le champ) qu'en voyant Julie à *Tout le monde en parle*, il a réalisé quelque chose. En connaissant Julie depuis de nombreuses années, il a vu que quelque chose n'allait pas lors de cette émission. Ce n'est vraiment pas mon genre de faire dans le « personnel » comme ça, mais je crois que c'est incontournable pour saisir la suite. Il faut donc prendre en considération le fait que PKP vient d'une famille dysfonctionnelle : son père absent, sa mère s'est suicidée alors qu'il n'avait que 14 ans, il doit donc beaucoup à sa famille « adoptive ». C'est certain qu'en voyant Julie comme ça à la tv, il a dû être frappé par quelque chose : ses enfants ne doivent pas vivre ce qu'il a traversé. En gros, depuis qu'il a été élu chef du PQ, il a mangé beaucoup de merde, d'un peu partout, et il est toujours resté « fort » en apparence, il dégageait ça. Le voir au bord des larmes, quitter un rêve, pour un autre, c'est certain qu'il y eu quelque chose de profond qui a motivé ça, et surtout, on ne sait pas tout et on ne le saura peut-être jamais.

Ensuite, lorsque j'ai donné mon appui à PKP dans la course à la chefferie du PQ, j'avais soulevé cet élément : *L'establishment canadien ne lui pardonnera jamais [...] Non seulement l'establishment canadien va tout faire, tous les coups bas inimaginables compris, pour affaiblir son entreprise et il sera victime de l'acharnement médiatique de la part de ses concurrents, dans un premier temps lors de la course à la chefferie du PQ, et dans un second temps, lors d'une élection.* Il ne faut pas sous-estimer la férocité de l'establishment canadien, ce sont des gens qu'on voit peu, très riches, très puissants, beaucoup plus que PKP et son empire. Ce sont des gens qui s'enrichissent de génération en génération, leur système est rodé et ils ont le bras long. Où je veux en venir? PKP s'est condamné un peu en prenant position et en se lançant ainsi pour le PQ. Il ne peut plus vraiment reculer.

Je vais le redire, tant mieux s'il s'occupe de ses enfants, c'est le rôle de n'importe quel parent. Mais il reste que les enfants du couple Péladeau-Snyder continueront à grandir dans une colonie. Il faut garder à l'esprit la phrase du discours de victoire de Parizeau : *Et, tous, nous voudrions et nous pourrions, dans quelques années, dire à un de nos enfants ou de nos petits-enfants : Regarde, ce Québec renouvelé, plus responsable et plus juste, plus pacifique et plus prospère, j'ai contribué à le faire naître, j'en suis fier et je te le donne.* Nous devons offrir ce Québec à tous ses enfants et pour ça, il faut y travailler. À partir de maintenant, j'ose croire que PKP pourra encore se rendre utile à la cause. Comment? En retournant à Québec et mettant cette machine à contribution pour réaliser l'indépendance. Il faudrait que les médias de Québec deviennent un outil de conscientisation, plutôt qu'un organe de presse qui encourage l'ignorance et l'abrutissement comme tous les autres Bell, Rogers, Radio-Canada, La Presse, etc. Vaste programme vous me direz. Oui, mais pourquoi pas. En plus, de son point de vue de chef, il a eu le temps de voir que ses propres médias étaient loin d'être ses alliés, et il y a une couple de chroniqueurs qui doivent essayer de se faire discrets à l'heure actuelle. « Oui mais la pluralité des opinions... ». Ben oui, belle formule creuse et naïve. La question qu'il faut se poser c'est : veux-tu gagner ou perdre? De l'autre bord, dans les médias de Bell, Rogers, Power Corp. et Patrimoine Canada, penses-tu qu'ils se calissent pas de la pluralité des opinions? Ils

s'en servent comme d'une façade; un panel de trois débiles, ils mettront un ancien péquiste pas trop trop dangereux entre deux fédéralistes, ou un fédéraliste et un autonomiste, sans compter la fausse objectivité de l'animateur et du montage.

Il faut noter aussi le phénomène de party qui règne dans les cercles de pouvoir et les cercles médiatiques du ROC. Le départ de PKP consacre notre mort lente. Le berger est achevé, les moutons seront tondus. (Quel poète). Il fallait les entendre tous ces chacals... « Le messie de la dernière chance, blablabla ». Pitoyable. J'ai toujours dit que le concept de messie est particulièrement nocif. On ne peut pas s'appuyer sur une seule personne pour faire la job à notre place. Il faut un leadership, certes, mais poussé et pressé par le peuple.

Il faut arrêter cette pensée défaitiste. L'indépendance du Québec est une cause noble. Elle n'appartient pas à un chef ou à un parti, elle appartient au peuple. C'est à lui de faire pression sur les politiciens. On a besoin de tout le monde, les ouvriers, les artistes, les intellectuels, les pères et mères de famille, etc. Il faut tous ensemble travailler plus fort, lire, se cultiver, s'impliquer, faire sentir aux arrivistes, aux tétus de « postes » qui gangrènent le mouvement qu'ils sont assis sur des sièges éjectables. Il faut connaître nos ennemis, sortir de notre ignorance, de notre naïveté, de notre angélisme, de notre mollesse, de notre paresse. Le peuple québécois est un grand peuple, un peuple qui résiste depuis toujours et qui doit continuer de le faire. Inspirons-nous de d'autres grands peuples qui se sont libérés, qui se sont battus ou qui se battent encore à défaut de vaincre, les Irlandais, les Vietnamiens, les Algériens, les Basques, les Palestiniens, etc.

Je me rappelle qu'au lendemain du vol de 1995, étrangement, mon père n'était pas dévasté, il était plus convaincu que jamais... Une défaite? Non, une avancée, il manque 1 % à aller chercher. D'un côté l'autre lavette, Bouchard, nous a tout de suite chié dans les bottes avec son *estie* de déficit zéro, et de l'autre, l'ennemi a mis en place une énorme machine de propagande basée autour de Patrimoine Canada, dans l'optique du « Plus jamais ». Ça s'appelait « les commandites ». C'est encore étonnant que le « Oui » tourne autour de 40 % d'appuis favorables. Ceux qui sont fatigués, ils n'ont qu'à aller se coucher. Les autres, ceux qui ont une fierté, doivent continuer de se battre. Ce n'est pas un « projet social » ou une campagne électorale, c'est la vie ou la mort d'un peuple dont il est question. La lutte pour la survie du Québec n'est pas une fois tous les quatre ans, ou le 24 juin, on sort nos drapeaux. Cette lutte se construit chaque jour, à travers chaque geste, chaque lecture, chaque mot, chaque choix de consommation. Nos ennemis ne sont pas les 60 % qui pensent encore à voter. « Non ». Là-dedans, il y a des gens de bonne foi, parfois ignorants, parfois qui ne s'intéressent tout simplement pas à la politique, parfois désinformés, il y en a qui logiquement devraient embarquer dans le bateau, à nous de les y emmener. Notre ennemi, c'est le 1 % de gens qui nous dominent, nous contrôlent, nous vendent, vendent nos ressources collectives, et leurs valets, ceux qui trahissent le peuple pour un « poste » de sous-fifre.

Chaque Québécois a un rôle à jouer, quel que soit son sexe, son origine, sa religion, son âge, son statut financier. Un jour, les traîtres ne pourront plus opérer en toute impunité comme c'est le cas présentement. Les ministres corrompus qui s'en tirent en beauté en criant « qu'ils ont peut-être manqué de jugement » mais qu'ils n'ont rien fait d'illégal, un jour, tout ça devra cesser.

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrions compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit.

– Discours de Patrice Lumumba, lors de l'indépendance du Congo.

...

OPÉRATION BÉLIER

Le pays, une porte à la fois

	SOIRÉE DU 20 AVRIL 2016	CUMULATIF DEPUIS JANVIER 2015
Portes:	37	10 014
Discussions:	14	2 271

POUR:	4	1 049 (46,19%)
CONTRE:	4	447 (19,68%)
INDÉCIS:	6	775 (34,13%)

CAPSURLINDEPENDANCE.QUEBEC

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.

Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à

ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS 82, RUE SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

par Maxime Laporte

À la veille du 150^e de la «Fédération», Jean-Marc Fournier paraît visiblement fébrile. Dans sa lettre du 12 avril, il espère que comme lui, nous débordions d'enthousiasme vis-à-vis du Canada et du sort qu'il réserve à notre langue française. Peut-être, cette fièvre canadianisatrice qu'il voudrait contagieuse, lui sert-elle d'exutoire afin d'oublier les malheurs de son pays.

Avec égards, je doute que le temps soit aux réjouissances.

Armé de chiffres qu'il interprète douteusement, monsieur Fournier élude les données qui permettraient de dresser un portrait autrement plus juste de notre réalité linguistique.

Il passe sous silence les incontournables projections du démographe Marc Termote, dont les prévisions ont toujours visé juste. Celui-ci démontre qu'en 2056, la proportion de francophones passera d'environ 82 % en 2006 à 73 % au Québec, et de 52,4 % à 42,3 % sur l'île de Montréal.

Présentement, l'anglais progresse nettement plus vite que le français à Montréal, avec un indice de vitalité linguistique (IVL) de 1,42, comparativement à 1,09 pour notre langue commune. Ainsi, pour 100 personnes de langue maternelle anglaise, 42 non-anglophones adoptent l'anglais.

Dans le reste du Canada, l'IVL du français est dangereusement bas, à 0,61. Pas étonnant que depuis 1971, la proportion de francophones au Canada soit passée de 25,7 % à 21 % en 2011. Des chiffres qui ne mentent pas.

Monsieur Fournier n'a pas précisé non plus qu'entre 1997 et 2010, le pourcentage de



travailleurs du secteur privé exerçant en français sur l'île de Montréal, a chuté de 62,5 % à 43,7 %, – près du tiers en 13 ans.

Bilinguisme

6 Anglo-Québécois sur 10 se déclarent bilingues, comparativement à près de 9 francophones hors-Québec sur 10. Quant aux anglophones du Canada anglais, 6 % sont bilingues, contre 38 % des francophones québécois. S'il est vrai que les jeunes Anglo-Québécois parlent davantage français que leurs aînés, les jeunes anglophones de l'extérieur du Québec sont, quant à eux, de moins en moins bilingues: de 15 % en 1996 à 11 % en 2011.

Immigrants et allophones

200 000 nouveaux arrivants ne parlent toujours pas français en 2016 au Québec.

Parmi nos concitoyens allophones, les « francotropes », c'est-à-dire ceux qui sont les

plus susceptibles de devenir francophones, ne sont eux-mêmes que 70 % à l'utiliser au travail.

Quant aux allophones « non-francotropes », groupe dont nous avons précisément la responsabilité de franciser, seuls 40 % parlent généralement français en public et 44 % adoptent l'anglais. 48 % gagnent leur vie en anglais. Dans leurs interactions avec le gouvernement, l'anglais se situe à... 50 % dans la fréquentation scolaire, 51 % dans les hôpitaux, 50 % dans les communications orales et 63 % dans les communications écrites!

La francophilo-philie

Monsieur le Ministre a raison de célébrer l'existence d'une certaine francophilie canadienne. Mais il a tort de détourner ce fait au soutien de sa vision fantasmagorique des choses. En 2011, il n'y avait que 1 007 814 francophones de langue maternelle

au Canada anglais, et seuls 618 976 personnes y parlaient la langue de Molière à la maison. Or, quand monsieur Fournier tente de nous épater avec son « 2,6 millions de francophones et de francophiles », il frise la malhonnêteté intellectuelle.

Aimer une langue ne suffit guère à assurer sa pérennité. J'ai beau être « latinophile » depuis mes cours de latin au secondaire, hélas, cela ne changera rien au fait que le latin est une langue morte.

Monsieur Fournier fait état de 400 000 personnes poursuivant un programme d'immersion française au Canada anglais, mais il ne parle pas de la baisse des inscriptions dans les cours réguliers de français, langue seconde depuis 1992 : - 432 000, une chute de 24 %...

L'appartenance au Canada

Enfin, il nous assure qu'« [u]ne claire majorité » de Québécois (75 %) se disent appartenir au Canada.

On peut bien faire dire toutes sortes de choses à un sondage, mais quand on analyse l'évolution de nombreux sondages sur cette question entre 1998 et 2010, on remarque que les Québécois s'identifiant uniquement au Canada sont passés de 27 % à 16 % en 12 ans, alors que le pourcentage de Québécois s'identifiant uniquement au Québec a bondi de 47 % à 60 %...

J'ai donc l'impression que monsieur Fournier se sentira un peu seul lorsqu'il ira fêter le 150^e du *Dominion*, qu'il promet à la manière d'un député du PLC... Nous serons assurément plus nombreux, le 1^{er} juillet 2017, à faire la fête du déménagement.

...

Les discours de peur et d'autodénigrement économique n'ont pas leur raison d'être

Finances d'un Québec indépendant du chercheur Maxime Duchesne. Commandité par la SSJB, le livre de 104 pages, dont l'ancien Premier ministre et ministre des finances Bernard Landry signe la préface, est paru chez *L'Action nationale* éditeur.

Animé par la comédienne Marie-Anne Alepin, qui est aussi membre du Conseil général de la SSJB, la conférence de presse s'est déroulée en présence de plusieurs économistes et personnalités liées au mouvement indépendantiste, telles que Bernard Landry, président honoraire de la SSJB; Maxime Laporte, Président général de la SSJB; Robert Laplante, directeur de *L'Action nationale* et de l'Institut de recherche en économie contemporaine; les députés bloquistes Gabriel Ste-Marie et Xavier Barsalou-Duval; Sol Zanetti, chef d'Option nationale; Martine Desjardins, présidente du MNQ; Claudette Carbonneau, présidente des OUI-Qc, et plusieurs autres, dont des représentants du Parti Québécois.



La recherche est l'une des plus approfondies jamais réalisées sur la question des finances d'un Québec libre, chaque ligne des comptes publics ayant été traitée et toutes les études antérieures à ce sujet ayant été analysées. Selon toutes les données compilées, la viabilité économique d'un pays du Québec au 21^e siècle ne fait absolument aucun doute.

Détenteur d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal et spécialisé sur les questions économiques, Maxime Duchesne a fait valoir: « Il s'agit d'une étude pro forma dressant le portrait financier d'un Québec indépendant, dont les projections se fondent sur de nombreuses sources gouvernementales, incluant les Comptes publics du Canada de 2014 et les mises à jour économiques de l'automne 2015. L'étude ne fait donc aucun choix budgétaire, économique, politique ou constitutionnel puisqu'il appartiendra aux partis politiques et aux Québécois de débattre de l'ensemble de ces considérations. »

Un État économiquement viable

M. Duchesne a affirmé: « Toujours est-il qu'en ce qui a trait aux capacités financières d'un Québec indépendant, il appert que le Québec est aujourd'hui en meilleure posture financièrement pour réaliser son indépendance que lors des référendums de 1980 et de 1995. »

« Un Québec pays bénéficierait de revenus plus que suffisants pour financer toutes les missions d'un État indépendant et ce, malgré la perte des versements de péréquation. Un Québec indépendant économiserait environ 4,1 milliards \$ par année en dédoublements

suite à la page 5

Le sénateur Duffy blanchi de toutes accusations

Il a fallu au moins deux couches !



Pierre Dégasse

Lectures à partager

par Jean-Pierre Durand



Le 27 février dernier, j'étais à Papineauville. C'est à cet endroit que les Éditions Point du jour lançaient le recueil de la correspondance de Denis-Benjamin Papineau (1789-1854), intitulé *De l'Île à Roussin à Papineauville – Correspondance 1809-1853*. Denis-Benjamin est le frère cadet du chef patriote Louis-Joseph Papineau. Le texte a été établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet. Volumineuse, cette correspondance nous révèle son auteur dans ses nombreuses œuvres et activités (agent seigneurial, libraire, seigneur, marchand, exploitant forestier, éleveur de moutons, juge de paix, homme politique...). Tory en politique, on comprendra qu'il ne marchait pas sur les traces de son illustre frère, même s'il veilla sur la seigneurie du chef patriote « en bon père de famille ». Si Denis-Benjamin posa parfois en politique des gestes impopulaires auprès des Canadiens français, on lui doit néanmoins d'avoir soutenu une loi autorisant l'usage du français dans les débats en Chambre et dans les textes législatifs. Et on le considère aussi à juste titre comme un bâtisseur et le fondateur de Papineauville. C'est pourquoi ce lancement se fit en présence du gotha papineauvillois. Sur la photo (tirée du journal *La Petite-Nation*), on aperçoit, dans l'ordre habituel, Jean-Yves Papineau (arrière-arrière-arrière-petit-fils de Denis-Benjamin) et le chercheur Georges Aubin. Évidemment, j'en ai profité pour leur faire dédicacer ma copie !

J'aime assister à des lancements et, ma conjointe pourra vous le confirmer, ce n'est jamais pour y prendre un verre de vin ou y croquer un bout de sandwich pas de croûte... bref, je n'ai pas le syndrome du pique-assiette. Mais bon sang que j'aurais aimé être en février dernier au bar de l'Inspecteur Épinglé pour y prendre une bière pression en compagnie de militants, de sympathisants et des proches de Pierre Falardeau. Les Éditions du Québécois y effectuaient le lancement de *Lève la tête, mon frère !* un livre-hommage à Falardeau. La faune présente à ce lancement était impressionnante. On pouvait y croiser des artistes, des activistes, des gens très connus et d'autres un peu moins... tous là pour se remémorer l'homme, l'ami et le camarade Falardeau, décédé en septembre 2010. Le livre, sous la direction de Pierre-Luc Bégin et Manon Leriche, rassemble un florilège de textes publics, de lettres personnelles, provenant de nombreux auteurs offrant chacun leur témoignage sur ce grand cinéaste. Ce n'est surtout pas un livre triste, mais au contraire un livre d'espoir, l'espoir que le combat qu'aura mené jusqu'à son dernier souffle Pierre Falardeau continuera. Pierre Foglia écrit ceci dans le livre : « Si Falardeau est grand, ce n'est pas par le cinéma, pas par la polémique, pas par l'écriture. C'est par la subversion. Il est grand de son refus des contraintes, de son refus de flagorner le pouvoir en particulier. Dans Falardeau, c'est l'homme qui est grand. »



On voit sur la photo, prise lors du lancement du livre-hommage, les cinéastes Catherine Martin et Bernard Émond. (Photo : Frederic Nivoix.)

Pour conclure cette chronique, il m'aurait fallu plusieurs pages, tellement les enjeux linguistiques au Québec sont importants, incontournables et cruciaux. Une chose est certaine, même si je me le suis procuré, je ne vanterai pas ici le livre de Marc Cassivi, *Mauvaise langue...* qu'il eut mieux valu intituler « Langue sale », tant son auteur en est un exemple frappant, lui qui réunit un salmigondis de sottises comme rarement on peut en lire dans un seul recueil... nous laissant à penser qu'il partage avec le ministre libéral Jean-Marc Fournier le même jovialisme sur la question linguistique. Hélas, il y a encore trop de personnes qui adhèrent à cette vision des choses sans prendre la peine de se renseigner, d'observer et de réfléchir.

Les deux livres que je vous recommande vivement (d'acheter ou de vous procurer à votre bibliothèque) ont été écrits par des Français préoccupés, et pour cause, par l'invasion de l'anglais dans le monde, et spécialement en France. Ces livres devraient être dans le coffre à outils de tous les défenseurs du français, de tous les militants du Mouvement Québec français... Ils devraient être offerts à tous les députés de l'Assemblée nationale, à tous les hauts fonctionnaires, à toutes les directions d'école, à tous les artistes... bref, si chacun prenait la peine de les lire, je ne suis pas loin de croire que le français serait en bien meilleure posture que maintenant. Mais je ne me fais pas trop d'illusions, car on préférera écouter les Gilbert Rozon de ce monde, applaudir les commissions scolaires francophones (CSDM, des Affluents et autres) qui se targuent

de promouvoir l'anglais avec leur « English t-shirt day » dans les écoles, comme si l'anglais avait besoin de cette promotion pour se répandre ! Pauvres colonisés ! Le premier livre, écrit par Pascale Casanova, s'intitule *LA LANGUE MONDIALE* (Seuil, 2015) et aborde la domination linguistique, le bilinguisme collectif et la résistance à la langue mondiale. On comprendra que l'auteure entend la langue anglaise quand elle parle de langue mondiale et dominante, et qu'elle entend toutes les autres langues du monde, quand elle parle de langue dominée. Elle écrit : « ... il faut, malgré les linguistes qui expliquent, à raison, que toutes les langues sont égales, partir de l'observation qu'il y a des langues dominantes et des langues dominées et que, parmi ces langues, il y en a une qui domine mondialement. » Mais, poursuit-elle : « ... il n'y a de langue dominante que si (et seulement si) les locuteurs (...) croient à une hiérarchie entre les langues. (...) Il n'y a qu'une seule façon de lutter efficacement contre une langue dominante, c'est d'adopter une position *athée* et, donc, de ne pas croire au prestige de cette langue, d'être persuadé de l'arbitraire total de sa domination et de son autorité (...) »

Plus loin, Pascale Casanova note : « Plus une langue est dépendante d'une langue dominante, plus les emprunts à la langue dominante sont nombreux, plus la traduction est inexistante; plus, étant dévaluée, la langue en question est méprisée par les nationaux, moins elle est pratiquée tant à l'oral qu'à l'écrit, plus l'usage réel s'en perd (...). Autrement dit, une langue trop dépendante court le risque de disparaître... » Et l'auteure de citer le cas de l'Irlande où, malgré les efforts du gouvernement, l'anglais est en passe de faire disparaître complètement le gaélique, pourtant langue officielle au même titre que l'anglais dans ce pays.

Laissons la conclusion à l'auteure : « S'il y a une guerre des langues entre elles du fait de leur inégalité (...), la plus puissante d'entre elles cherche à faire disparaître (...) les autres, par son usage généralisé et son prestige. Il ne faut pas croire qu'elle soit un simple véhicule de communication à la portée de tous. Elle est aussi la langue du pouvoir qui *s'insinue* (...) dans toutes les autres, les colonise et les menace de disparition. Le propre de la langue mondiale, en effet, c'est de se répandre plus vite que les autres (...) et d'imposer les catégories de pensée qui lui sont attachées (...) à ceux qui la maîtrisent; ainsi, ce n'est pas seulement la langue universelle qui se diffuse, mais une civilisation entière qui parvient à s'exporter et à s'imposer (...). C'est pourquoi, afin de préserver la diversité des langues et des cultures, et non pas pour des raisons nationalistes, il faut lutter par tous les moyens possibles, quoique cela soit très difficile, notamment en ayant une position *athée* face à cette croyance, contre la domination linguistique. Les locuteurs ont alors, mais ils ne le savent pas toujours, un grand rôle à jouer. »

Dans un registre disons plus combatif, car il s'agit d'un pamphlet, le second livre recommandé est celui de Jean-Luc Jeener, intitulé *Pour en finir avec la langue de Shakespeare*, paru en 2014 chez Atlande. Ce livre est la meilleure réponse qu'on puisse donner au gratte-papier Cassivi – celui qui, comme dit l'expression québécoise, ne comprend ni du cul ni de la tête à la situation du français au Québec. Il est juste dommage qu'on ne trouve pas facilement ce livre sur les rayons des bibliothèques ou des librairies. Je vous passerais bien ma copie, mais voilà, il y a déjà quatre personnes sur les rangs pour me l'emprunter !

Jeener aborde plusieurs aspects de la domination insidieuse de l'anglais dans le quotidien, notamment en France, quoique cela s'applique tout à fait au Québec, croyez-m'en ! Il donne des conseils et exemples pour agir. Ainsi, au touriste étranger en France qui ne fait aucun effort, ne serait-ce qu'un simple « bonjour » ou « merci », pour utiliser le français, il suggère de lui répondre... en français. Il reproche en contrepartie aux Français d'utiliser l'anglais si tôt qu'un touriste fait cet effort de s'adresser en français : « Pourquoi les étrangers viennent-ils en France ? Tout simplement à cause de la France. De son histoire. De sa culture. (...) Du dépaysement qu'elle procure. Sûrement pas pour entendre parler anglais. Sûrement pas pour retrouver ce qu'ils ont en mieux chez eux. » Qu'en pensez-vous messieurs Coderre et Rozon ? Le touriste américain vient-il à Montréal pour la beauté d'entendre tout le monde sur son passage parler, causer, chanter en anglais, comme s'il était à Chicago ou à Los Angeles ? L'auteur aborde cette tendance à enseigner comme langue seconde l'anglais, et seulement l'anglais, aux enfants : « ... nos gouvernants font étudier (l'anglais) désormais dès les petites classes afin de mieux favoriser le bilinguisme (...) sans se soucier si ça n'a pas des conséquences sur la qualité d'apprentissage de notre langue française. » Et Jeener n'en reste pas qu'aux élèves du primaire, il parle de l'usage de l'anglais dans les universités... afin d'attirer plus d'étudiants étrangers ! On souhaiterait que le ministre de l'Éducation et tous les recteurs des universités québécoises prennent la peine de le lire, mais mon petit doigt me dit qu'ils vont rester dans leur ignorance crasse !

Les pages de ce pamphlet qui sont consacrées à la chanson sont aussi très éclairantes. On pensera aussi à tous ces concurrents de *La Voix* ou de *Star Académie* qui optent pour l'anglais plutôt que pour le français. « Tous ces jeunes chanteurs qui braillent dans la langue du dominant (...) se pensent d'abord dans la modernité, dans l'efficacité... Ils veulent s'ouvrir au marché, agrandir leur public, gagner du fric... » Les conséquences sont tragiques. Et Jeener parle de certains chanteurs qui pensent conquérir la planète en utilisant cette langue dominante qu'est l'anglais, au nom de l'universalisme : « Ces jeunes bardes progressistes, si on leur disait qu'en chantant en anglais ils font exactement comme les méchants capitalistes qui vont planquer leur argent dans les paradis fiscaux (...) (faisant) eux aussi tourner l'économie mondiale. » Et l'auteur ajoute que cette progression de la chanson en anglais, qui prend de plus en plus de place en France, dans les médias et dans la publicité, ne signifie pas que la qualité y est toujours présente : « la bonne musique est un cheval de Troie pour la mauvaise »; « l'espace sonore français dégouline de médiocrités anglo-saxonnes »; « le goût international s'impose et notre langue s'abâtardit de *fucking words* véhiculés par des adolescents à l'oreille préprogrammée... ». D'ailleurs, moi qui suis si friand de films français, je n'en reviens toujours pas comment leurs bandes sonores débordent de chansons en anglais. Est-ce que le consul de France à Montréal pourrait au moins rapporter à l'Élysée que des cinéastes québécois sont déçus de voir des productions cinématographiques françaises puiser dans la chanson anglaise comme s'il n'y avait que cela de valable ?

J'arrive en bas de la page et je crains de ne pas avoir tout l'espace nécessaire pour rendre compte de ce livre essentiel. Allons-y de quelques courtes citations encore... L'auteur insiste pour dire que la menace pour le français ne vient que de l'anglais, que cette menace est également vraie pour la diversité linguistique du monde : « ... l'urgence est la défense du français contre l'anglais non pas, répétons-le encore, parce que la langue de Shakespeare n'est pas magnifique, formidable, belle, poétique, efficace... mais parce qu'elle est to-ta-li-taire. » L'auteur écrit aussi quelque part (c'est nous qui soulignons) : « Ce qui ferait l'horreur de ce monde (...), ce serait que toute l'humanité s'exprimât dans une seule langue. (...) **défendre le français n'est pas que l'affaire de nationalistes aveugles ou de dinosaures fatigués, c'est un devoir d'humanité.** » •••



suite de la page 3 – Les discours de peur...

administratifs, ce qui viendrait compenser partiellement la perte des versements en péréquation », a poursuivi le chercheur.

« Un Québec indépendant ferait meilleure figure que la majorité des économies avancées, tant au plan de son rapport dette/PIB que du solde budgétaire. Il se situerait même au-dessus de la moyenne des États du G7, devant la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. »

« Sans tenir compte des versements au Fonds des générations, un Québec devenu indépendant en 2015 aurait pu atteindre l'équilibre budgétaire dès 2018-2019, moyennant un effort à hauteur de 0,9 % de son PIB. Et même en tenant compte des versements au Fonds des générations, le Québec serait l'un des États ayant le plus faible déficit budgétaire parmi un échantillon d'économies avancées, présenté par le FMI, soit entre 1 et 2 % de son PIB. À titre d'exemple, la moyenne pour les États du G20 en 2015 était un déficit à hauteur de 3,4 % du PIB selon les données du FMI. »

Ce qu'ils ont dit

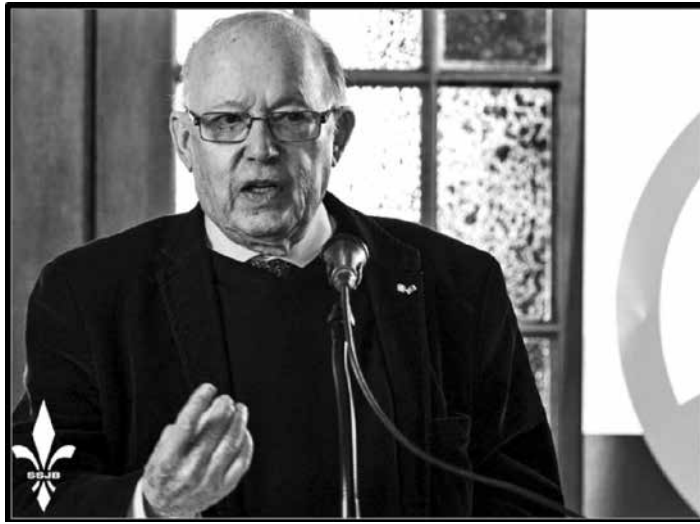
Bernard Landry a fait valoir: « Le Canada, non pas par méchanceté mais par la nature même des choses (*There's no gift between nations*, disait Washington), a toujours servi son intérêt avant celui du Québec. Il le fera tant que nous lui confierons l'immense pouvoir sur notre destin que la constitution qu'il nous a grossièrement imposée lui attribue. Depuis la Conquête jusqu'à aujourd'hui, les coûts moraux et économiques pour notre nation sont inestimables. L'auteur Maxime Duchesne est un puissant contributeur au débat fondamental qui est le nôtre. Il est urgent de cesser de payer le prix de notre attente et d'améliorer par l'indépendance notre âme nationale autant que notre richesse matérielle. »

De son côté, Maxime Laporte a affirmé: « Les dépendantistes et autres tenants du statu quo doivent cesser une fois pour toutes de nous raconter des peurs. Ils doivent cesser de brandir des épouvantails à la face du Peuple québécois lorsqu'il est question d'indépendance. Ces discours d'autodénigrement économique n'ont pas lieu d'être, surtout lorsqu'ils sortent de la bouche du Premier ministre du Québec lui-même, qui tente de nous mystifier lorsqu'il affirme que « l'indépendance serait la pire catastrophe financière et économique qui pourrait nous frapper » (*La Presse*, 14 mars 2015). Comment peut-on mentir de la sorte et insulter tout un peuple en lui disant que sans la tutelle d'un autre peuple, il n'est rien? La vérité, c'est que nous avons tous les moyens pour réussir et pour devenir propriétaires de notre avenir et de nos propres affaires, à l'instar des autres économies avancées du monde! Soyons fiers de ce que nous avons bâti! Ayons confiance en nos capacités! Le Québec a tout intérêt à devenir un pays. Alors, *exit le dépendantisme* appauvrissant et vive l'indépendance et la prospérité!»

Par ailleurs, monsieur Laporte a tenu à rappeler que « selon les années, le Québec se classe au premier ou au second rang des pays du monde selon l'Indice socioéconomique du vivre mieux (OCDE), développé par Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie. (L. Godbout et M. Joanis). Il se classe au 13^e rang mondial selon l'indice du développement humain de l'ONU. D'autre part, des chercheurs de Harvard ont prouvé que les petits pays sont capables de mieux réussir économiquement que les grands. (A. Alesina et E. Spolaore, 2003).»

« Les Québécois envoient chaque année environ 50 milliards \$ à Ottawa, qui les investit en priorité selon ses propres intérêts et non ceux du Québec. Sur la question de la péréquation, rappelons que le Québec est la province qui reçoit le moins de péréquation par habitant après l'Ontario. Enfin, un Québec indépendant aurait le droit de choisir sa devise monétaire et de conserver la monnaie canadienne s'il le désire. Mentionnons que le Québec possède environ le quart de la masse monétaire canadienne. » ...

Bernard Landry nommé président d'honneur



Bernard Landry

Le Président général de la SSJB de Montréal, M^e Maxime Laporte, a annoncé le 28 avril dernier la nomination de monsieur le Premier ministre **Bernard Landry** à titre de président d'honneur de cette institution citoyenne fondée en 1834.

Monsieur Landry compte parmi les personnalités nouvellement élues au Conseil général de la SSJB lors de l'Assemblée annuelle de mars dernier, aux côtés de l'animatrice d'origine lituanienne **Sophie Stanké** et de la comédienne **Marie-Anne Alepin**.



Sophie Stanké



Marie-Anne Alepin

La jeunesse et la sagesse

M^e Laporte a fait valoir que *c'est avec une immense fierté que notre Conseil général a résolu à l'unanimité d'attribuer le nouveau titre de président d'honneur de la SSJB à Bernard Landry. Homme d'État illustre, grand bâtisseur, monsieur Landry est un citoyen d'exception qui s'est toujours investi corps et âme pour l'avancement de nos intérêts nationaux, et au service de cette noble cause qui consiste à faire du Québec un pays libre.*

Il est le septième Premier ministre dans l'histoire à se joindre à notre Société nationale, qui a notamment vu passer les George-Étienne Cartier, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Antoine-Aimé Dorion. Sa présence active dans nos rangs est un symbole de ce que le combat indépendantiste doit être: un combat intergénérationnel. En ce sens, en tant que jeune président, pouvoir compter sur l'appui et la sagesse d'un homme tel que monsieur Landry est une chance et un honneur extraordinaires.

Monsieur Landry a affirmé: *Je suis très fier de me joindre au Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sous la présidence générale de Maxime Laporte qui fait un travail admirable.*

Il a mentionné: *La devise de la Société, « rendre le peuple meilleur », m'interpelle grandement. Quand on aime sa patrie, on veut qu'elle soit meilleure. Et si elle est meilleure, l'humanité sera meilleure.*

La SSJB a joué un rôle déterminant dans notre histoire, autant du point de vue politique que social, culturel et économique.

En plus de la Fête nationale, rappelons qu'elle est à l'origine du Monument national, de la première école de théâtre, de la première école des Beaux-Arts, de la première école technique, des Hautes études commerciales, des premières caisses d'épargne, de la caisse nationale d'économie, des premières mutuelles d'assurance-vie, de la société nationale de fiducie, du premier mouvement féministe francophone, du Prêt d'honneur, sans oublier les grandes mobilisations pour la défense du français, etc. C'est même la Société Saint-Jean-Baptiste (de Québec) qui, à l'époque, avait commandé l'Ô Canada, hymne national des Canadiens français, avant qu'Ottawa s'en empare et en change la signification.

Bref, on doit en grande partie à la SSJB le fait que nous sommes toujours là..., a conclu monsieur Landry.

Se tourner vers l'avenir: retour sur l'Assemblée générale 2016

Tout en s'appuyant sur ses fondements historiques solides, la Société en tant que mouvement citoyen se réactualise et se tourne vers l'avenir. Ouverte à la diversité, solidaire des autres peuples en lutte pour leur autodétermination – y compris les Premières nations, rappelons que la SSJB est l'une des premières organisations majeures de la société civile québécoise à avoir mis de l'avant le concept de nationalisme civique dans les années 1990 avec le Comité Passeport-Québec. Par ailleurs, elle rejette vigoureusement le multiculturalisme canadien qui a pour objet de dissoudre l'identité québécoise ainsi que notre cohésion sociale, culturelle et linguistique.

En 2016, et tel que réaffirmé par les délégués réunis en Assemblée générale annuelle (AGA) les 10 et 11 mars derniers, la Société poursuit les idéaux démocratiques et républicains de ses fondateurs, les Patriotes.

Cela se traduit aujourd'hui dans le combat du Peuple québécois pour la maîtrise de son destin, de sa constitution, de ses institutions, de son territoire et de ses ressources naturelles. Également, le combat pour la vitalité et la pérennité de la langue française, qui a pour corollaire l'intégration de nos frères et sœurs issus de l'immigration, est plus pertinent que jamais, face aux multiples constats de déclin du français dans la région métropolitaine.

L'AGA a aussi été l'occasion de faire rapport des très nombreux projets et activités mis en œuvre par la Société en 2015 [dont on peut trouver le résumé illustré en allant sur ce lien: <http://ssjb.com/revue-des-activites-de-lannee/>].

Outre les nouveaux venus Bernard Landry, Sophie Stanké et Marie-Anne Alepin, soulignons la réélection de l'historienne progressiste **Josiane Lavallée**, du militant d'origine kabyle **Rachid Bandou** ainsi que des anciens présidents **Jean Dorion** et **Mario Beaulieu**. ...



23 mai 2016 - Lors de la Journée nationale des Patriotes, la SSJB de Montréal procède à la remise des Prix du Mérite en histoire à plus de 600 élèves ayant obtenu une note exceptionnelle de plus de 95 % à leur examen ministériel en histoire de Secondaire IV.

Justin Trudeau et la Crise d'octobre

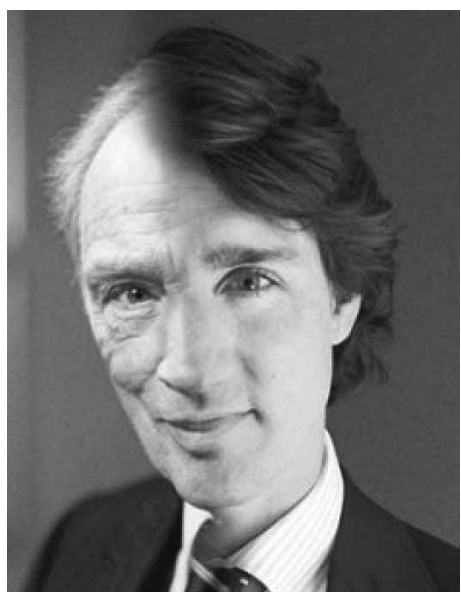
D'un Trudeau à l'autre : la même insensibilité

par Christian Gagnon

Les libéraux fédéraux n'avaient pas eu la pluralité des sièges au Québec depuis l'élection du 14 avril 1980. C'était avant cette cascade de mépris trudeauiste qu'ont été le référendum de 1980, la Nuit des longs couteaux de 1981 et le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Les Commissions Keable (1977-1981) et Macdonald (1977-1984) enquêtant sur les activités illégales de la GRC au Québec avant, pendant et après la Crise d'octobre, ainsi que la démonstration subséquente de la nature totalitaire de la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre en 1970 avaient aussi fortement consolidé le divorce entre les Québécois francophones et les Parti libéral du Canada. Et que dire du pharaonique gâchis de l'aéroport Mirabel? De plus, même les Québécois francophones d'allégeance fédéraliste en ont voulu viscéralement à PET pour son rôle central dans les naufrages de Meech et de Charlottetown.

Mais malgré tout cela, il fallait bien qu'un jour, le temps finisse par faire son œuvre. Il fallait bien s'attendre à ce que les électeurs québécois n'ayant jamais connu Pierre Elliot Trudeau, ses 450 prisonniers d'opinion de 1970 et son imposition d'une Constitution contraire aux intérêts du Québec se remettent à accorder un peu de crédibilité aux beaux discours du PLC. Mais fallait-il pour autant que 36 % des Québécois – environ 31 % des francophones – soient frappés d'une amnésie collective telle qu'ils se mettent à voter, même stratégiquement, pour nul autre que le fils de leur bourreau?

Justin Trudeau est-il le premier héritier politique de son tristement illustre père, ou ce titre revient-il plutôt à son bon vieil exécutant de basses œuvres qu'a été Jean Chrétien, père spirituel du Plan B et du scandale des commandites? Il demeure qu'au cours de cette pourtant très longue campagne électorale de 2015, l'héritier héréditaire Justin Trudeau n'a eu à répondre à aucune question sur son adhésion ou sa dissociation des nombreuses atteintes à la vie démocratique et à l'émancipation nationale du Québec de son géniteur. Considère-t-il à tout le moins regrettable que depuis 33 ans, le Québec, seule province à majorité francophone, ne soit pas signataire de la Constitution du Canada? Accorde-t-il la moindre responsabilité à l'attitude de son père dans cette situation? Ne donne-t-il pas raison à ces millions de Québécois qui se sont sentis floués par les fausses promesses de son père lors de la campagne référendaire de 1980?



Sur la question du Québec, Trudeau père et fils sont-ils le même homme politique ?

On sait que Justin partage la même aversion profonde que Pierre pour la notion de société pour le Québec. Mais que pense-t-il du fait que deux commissions d'enquête publique et de nombreuses recherches historiques aient démontré que le recours à la suspension des libertés civiles en 1970 n'était aucunement justifié? Qu'a-t-il à dire au sujet du paradoxe à l'effet que cette loi martiale a plutôt été instrumentalisée par le futur père de la Charte canadienne des droits et libertés pour emprisonner des centaines



Pierre Elliot Trudeau prononçant son célèbre « Well, just watch me » du 13 octobre 1970.

de ses opposants politiques et intimider tous les autres? Comme dans les pires dictatures? En 78 jours de campagne, personne n'a eu de réponse de sa part à ces questions.

Voilà des lunes que bien des Québécois ont réalisé que la meilleure façon pour l'un des leurs de devenir premier ministre du Canada, c'est d'adhérer aux préceptes de la majorité canadienne-anglaise, quitte à renier les aspirations légitimes du Québec. Et si l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre par Pierre Elliot Trudeau est populaire au Canada anglais? Si la suspension de l'*habeas corpus* de centaines de Québécois honnêtes, mais contestant le *statu quo* canadien a contribué à donner à PET la réputation d'homme le plus apte à « remettre le Québec à sa place »? Et si cette image de Trudeau père si électoralement payante dans le « Rest of Canada » – celle du francophone intraitable face au Québec – pouvait être transmise à Trudeau fils, ce dernier l'exploiterait-il? Ce faisant, n'y aurait-il pas un trop grand risque qu'une telle tactique se retourne contre lui si son usage venait à s'ébruiter au Québec? C'est pourtant exactement ce qui s'est produit en mars 2013.

Ce jour-là, en pleine course à la direction du Parti libéral, un partisan conservateur nommé Michael Kydd se trouvant dans le même avion que Justin Trudeau, a refilé au candidat chef du PLC un papier sur lequel il lui demandait s'il pouvait battre Stephen Harper. La réponse écrite de Trudeau sur la même feuille de papier était plus que symbolique : « Just watch me ». Cette courte phrase de trois mots n'est pas innocente. C'est celle que Trudeau père a utilisée le 13 octobre 1970 lorsque Tim Ralfe, journaliste de la CBC, lui a demandé jusqu'où il était prêt à aller après avoir déployé l'armée au Québec en réaction aux enlèvements de James Richard Cross et de Pierre Laporte. Trois jours plus tard, Pierre Elliot Trudeau suspendait les libertés civiles et emprisonnait des centaines de Québécoises et de Québécois n'ayant rien commis d'illégal.

Cette phrase lancée alors que le sol québécois était foulé par les bottes des soldats canadiens a tellement plu au Canadiens-anglais qu'encore aujourd'hui, on y vend des T-shirts et des tasses à l'effigie de cette tache hideuse dans l'histoire du Canada qu'est la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre. Une génération et demie plus tard, le « Just watch me » de Justin Trudeau en 2013 lançait un troublant message : *Si je finis par détenir le pouvoir, je serai prêt moi aussi à en abuser pour mater le Québec*. Mise en vente sur eBay par Michael Kydd dès la victoire électorale de Justin Trudeau, concordant avec le 45^e anniversaire de la Crise d'Octobre, la note s'est envolée le 22 octobre dernier pour la rondelette somme de 12 301 \$.

Lors du débat des chefs en français du 24 septembre, Thomas Mulcair avait lancé à Justin Trudeau que la loi C-51 de Stephen Harper était la pire atteinte aux libertés individuelles depuis que Pierre Elliot

Trudeau avait promulgué la Loi des mesures de guerre en 1970. En direct à la télévision devant des millions de francophones, Trudeau fils est resté coi, n'ayant pas osé défendre l'indéfendable. Mais face au public canadien-anglais, Justin n'a pas hésité à confirmer par Twitter l'authenticité de la fameuse note. Comme quoi ce qui est politiquement payant au Canada anglais peut être très embarrassant au Québec. À grands coups de pareilles insensibilités, combien de temps durera la lune de miel politique de Justin au Québec? Vous déplorez le double langage de Thomas et de Tom? Attendez d'entendre celui de Justin et de « Djostine »...

Le « Just watch me » de PET est tellement mythique au Canada anglais qu'encore aujourd'hui s'y vendent des T-shirts, des tasses et des œuvres d'art portant la fameuse phrase. En octobre dernier, une comédie musicale portant ce titre était à l'affiche dans un théâtre d'Ottawa.



« Comme dramaturge et aussi comme homme, (...), je vois la condition du pays québécois comme celle d'une nation encore occupée. Mais les occupants, lorsqu'ils ne dépêchent pas l'armée sur notre territoire, essaient tant bien que mal de gouverner d'une main gantée de velours. Mais ne soyons pas dupes. Selon l'expression que Guitry prête à Talleyrand, la jambe aguichante qui déambule en libertine dans nos rues tout en exerçant sa haute surveillance sur nos humeurs et nos caprices n'est que « de la merde dans un bas de soie ». (...) la société n'a aucunement besoin des autres pour se gouverner. »

– Marcel Dubé (1930-2016), récipiendaire prix Victor-Morin de la SSJB en 1966

Quelques clichés erronés sur l'immigration

par Philippe Dujardin

Le débat sur l'immigration a toujours été guidé par les émotions et plus particulièrement par la peur. Celle de se faire « envahir » chez certains, mais aussi pour d'autres celle de « se peindre dans le coin », fermé à la différence des autres et défendant un nationalisme défini par un vieux fond catholique blanc canadien-français. Cette crainte est encore plus marquée de nos jours avec trois courants politiques ayant vite fait de vous accuser de tenir des propos xénophobes. L'un est une dérive du social-libéralisme, donnant plus d'importance à l'individu qu'à la collectivité et fantasmant des minorités attaquées par la majorité. L'autre est composé de certaines associations prétendant représenter des communautés et exerçant un lobbyisme communautariste. Le dernier appartenant à une classe politique instrumentalisant l'immigration pour assurer sa pérennité au pouvoir. On pourrait même écrire un article sur chacun de ces trois courants politiques.

Ce thème est d'autant plus émotif qu'on y accole trop souvent, et souvent à tort, le débat identitaire. En tentant de discuter simultanément de ces sujets, nous aboutissons à des malentendus et des dérives hasardeuses. Entre autres à cause des récupérations politiques fallacieuses et partisans venant des trois courants politiques décrits ci-dessus.

Retenons que nous parlons ici seulement du volet concernant la compétence provinciale du Québec. Il ne sera question ni des réfugiés, ni du rapprochement familial, qui sont des politiques uniquement fédérales. Nous n'aborderons que l'immigration économique choisie par le gouvernement du Québec. Allons aux faits.

1- On nous dit qu'on ne reçoit pas un nombre anormal d'immigrants par année par rapport à notre population.

Pour cela, on tente des comparaisons, en reconnaissant d'emblée qu'elles sont hasardeuses. On choisit le Canada, un pays, et pas un des plus brillants à mon avis, pour nous dire que nous accueillons moins d'immigrants qu'eux. Déjà nos réalités sont différentes au sein de notre province. Commençons par le volet économique. Nous aborderons plus tard d'autres aspects de l'immigration et ses impacts sur une société comme le Québec. Des impacts qui sont différents dans les autres provinces canadiennes et à l'échelle canadienne :

Économiquement, le Québec n'est pas l'endroit du Canada où l'emploi est le plus stable. Si les sièges sociaux s'en vont en suivant l'économie, partant pour l'Ontario dans les années 1990, puis pour l'Alberta dans les années 2000, les réalités propres à l'immigration ne font pas différemment. Le Québec établit ses quotas en fonction de certains critères, et l'économie en est un. Des chiffres qui nous ont été donnés pour ces comparaisons, nous avons reçu en 2014 19,3 % de l'immigration canadienne, tandis que notre poids démographique au Canada est de 23,1 %. Mais on oublie toutefois de nous préciser un fait important. En 2014, le Québec perdait 100 000 emplois à temps plein, alors qu'au Canada des dizaines de milliers d'emplois se créaient. On qualifie le Québec comme ayant une « situation de l'emploi précaire » dans les journaux d'avril et on nous annonce la perte de 22 500 emplois à temps plein en mars 2016. Nous allons vite nous rendre compte, en abordant le prochain point, que l'économie et les réalités du monde du travail peuvent mener à la conclusion que nous recevons trop d'immigrants chaque année au Québec.

2- On nous dit que nos exigences sur les qualifications sont importantes pour rentrer ici.

Mais oui, c'est vrai ! Nous avons une immigration économique choisie et bien souvent francophone. Mais c'est justement cela qui est terrible si on approfondit notre recherche et qu'on considère l'ensemble des faits pour voir la réalité :

- 60 % des immigrants reçus ont un diplôme universitaire.
- La reconnaissance de ces diplômes et qualifications est catastrophique, humiliante, honteuse !
- Les ordres professionnels font du protectionnisme suivant leurs intérêts corporatifs et refusent d'embaucher des immigrants.
- Nous avons les chauffeurs de taxi et les éducatrices en garderie les plus diplômés du monde !
- Nos universitaires : bacs, maîtrises, doctorats, se retrouvent à postuler pour des emplois ne répondant pas à leurs qualifications. À Montréal, nous avons les serveurs de bar les plus brillants académiquement parlant !
- La majorité des emplois ne demande aucune qualification supérieure et peu de diplômes universitaires. La fable patronale du manque de formation et de travailleurs qualifiés depuis 30 ans !
- Il a été démontré que la surqualification à l'embauche (c.-à-d. embaucher quelqu'un avec des qualifications supérieures à ce que l'emploi exige) créait deux chômeurs en bout de ligne. Ces gens étant capables bien souvent de faire le travail de deux employés moins qualifiés pour le même salaire ! On appelle cela le **processus de surqualification-déqualification en chaîne**. Un autre sujet qui mériterait à lui seul un article !



Ingénieur en informatique au Maroc, Mohamed Safir n'a eu d'autre choix que de devenir chauffeur de taxi pour survivre au Québec. (Photo tirée d'un article du *Journal de Québec*, 23 février 2013.)

En outre :

- Plus de 80 % de l'immigration reste bloquée dans la grande région de Montréal, la régionalisation étant anémique.

- 40 % des immigrants unilingues francophones ne trouvent pas d'emploi à cause de l'exigence du bilinguisme.
- À Montréal, il y a 27 % de chômeurs parmi les francophones unilingues. Principalement des gens issus du Maghreb et de l'Afrique noire francophone, à qui on a fait miroiter un avenir chez nous et qu'on confine dans l'exclusion économique et sociale.
- À court terme, écœurés de ne pas trouver d'emploi, 20 à 25 % des immigrants partent pour une autre province canadienne, nous laissant la facture du coût des premières années de leur intégration au pays.

Et je n'ai pas encore abordé le côté moral ; le pillage intolérable des « cerveaux » dans les pays d'origine. On pleure quand quelques « cerveaux » universitaires du Québec quittent pour travailler dans une autre province, mais quand vient le temps de faire un hold-up en règle de pays vivant des difficultés sociales et économiques énormes, là cela devient correct. On pige à deux mains dedans, appelant cela une richesse, sans aucune gêne. J'appelle cela du néocolonialisme. On ne va plus chez eux pour les exploiter, on déplace les populations, on profite des formations qu'ils ont acquises chez eux, on vide ces pays de leurs élites, pour les exploiter dans nos usines et au détriment de nos travailleurs moins qualifiés. Si c'était pour leur offrir un emploi respectant leurs qualifications, avec le salaire à l'avenant, je n'y verrais pas de problème, ce serait effectivement une richesse pour la société québécoise. Alors que là, ce n'est qu'une richesse pour le patronat et les actionnaires. Et nous avons des faux amis progressistes qui viennent nous vanter ces politiques néolibérales et le « cheap labour » (le travail au rabais) !

3- On nous dit que l'immigration est essentielle à cause du vieillissement de la population

La suite de l'argumentaire vantant les bienfaits de l'immigration économique relevait du vieux débat sur la vieillesse. Tant sur les pensions de vieillesse que les coûts reliés aux soins de santé. On ne fait plus d'enfants, c'est terrible, la croissance démographique est à plat, c'est la fin, les carottes sont cuites.

Vaste sujet que celui des « petits vieux » à qui il faut payer une pension et qui sont souvent malades. Terrible ! Mais on ne fait pas le bon débat. Cela en plus d'être affublé par une propagande malhonnête sur le sujet des retraites. Et là, je ne vois pas ce que vient faire l'immigration là-dedans. On sait qu'après quelques générations, les descendants d'immigrants ne font pas plus d'enfants que les autres Québécois établis ici depuis des lustres. Ce sont les mêmes. Mêmes réalités, mêmes politiques natalistes, même culture nord-américaine, etc. Autrement dit, cette vision économique néolibérale ne tient pas ! Il faut toujours en faire venir, encore plus, toujours plus ! C'est sans fin ! Mais vient un temps où on frappe un mur ! On ne peut pas croître indéfiniment.

- **Sur les retraites** : il a été démontré par plusieurs économistes, dont Bernard Friot, qu'avec les gains de productivité nous ne sommes pas dans une accélération du coût des retraites, mais dans un ralentissement. L'idée n'est pas de savoir s'il y a assez de jeunes pour payer les retraités, c'est de savoir s'il y a assez de personnes actives pour financer le régime de retraite. Actives et produisant la richesse nécessaire. Je lisais encore au mois d'avril un article annonçant la robotisation grandissante de la société et un autre sur six convois de camions automatisés ayant traversé l'Europe. Pour vous dire que les emplois vont être de plus en plus rares et que, par contre, la productivité va énormément augmenter par travailleur actif. Pas la peine non plus de nous sortir le discours de la retraite à 85 ans ! Ni l'argument massue expliquant qu'il va y avoir moins de travailleurs pour plus de retraités. Il pourrait y avoir un problème lors d'une grave crise économique... mais là encore, on comprend que lors d'une telle crise, l'immigration n'est plus dans les solutions envisageables, car il n'y en aura plus de boulot ! Bref, quel que soit l'argumentaire, l'immigration ne fait pas partie des réponses sur les coûts des pensions de retraite quand on tient compte des faits et des réalités présentes et futures.
- **Sur les coûts de santé** : là se situe le vrai débat. Mais pas de savoir s'il faut faire rentrer toujours plus d'immigrants, richesse à exploiter pour payer nos frais médicaux comme certains prétendent. J'ai lu dans les journaux en 2016 un article : *Vivre un siècle et demi ne relève plus de l'utopie*, une déclaration d'Elizabeth Blackburn, généticienne de 67 ans et prix Nobel de médecine, pendant le débat sur la longévité au Forum économique mondial de Davos. Vous comprenez qu'à Davos, ils ont tout de suite prétendu qu'il fallait augmenter l'âge des retraites pour s'occuper de ces gens qui seraient de plus en plus dépendants, et je cite : « Un fardeau pour les futures générations ». À mon avis, le vrai débat serait plutôt : « **la vieillesse est-elle une maladie ?** ». Combien de temps allons-nous continuer à payer et accepter des recherches pour prolonger l'espérance de vie, quand on sait que, pour atteindre cet âge vénérable, il va falloir attaquer le vieillissement dès son apparition et donc se gaver de pilules dès la trentaine ! Car, comme l'explique Elizabeth Blackburn, le but n'est pas d'avoir une bande de grabataires étirant leur vie de 90 à 150 ans, mais bien augmenter la durée de l'âge où on peut encore exploiter la force de travail d'un individu. J'imagine d'ici le magot pour les entreprises pharmaceutiques possédant cet élixir de jouvence ! Pas pour la collectivité, pas pour l'humanité. Et l'immigration n'est pas plus une solution. Soit on développe une société avec une espérance de vie prolongée équivalente à l'augmentation de l'employabilité, donc des gens en santé, soit on arrive encore à une logique expansionniste qui finira par frapper un mur, immigration ou non.

Au lieu de crier à la fin d'une économie, d'une nation, la question à se poser ne serait-elle pas plutôt : avec l'augmentation de la productivité, est-ce si dramatique de se retrouver dans un pays moins peuplé en 2060 ? Un pays qui retrouvera un peu de sa souveraineté alimentaire et une qualité de vie possiblement plus agréable. La décroissance ne serait-elle pas une option envisageable étant donné les défis environnementaux qui sont les nôtres ? De plus, nous annoncer notre incapacité à nous subvenir démographiquement, ce serait ne pas tenir compte d'un facteur humain courant dans l'histoire. Le sursaut démographique, comme après plusieurs tragédies historiques. Que ce soit un cataclysme naturel, une guerre, une pandémie. On a vu plusieurs fois des moyennes revenues à la baisse quant à l'âge de la maternité chez les femmes et de leur nombre d'enfants. Qui peut prévoir ce que sera la réaction du peuple québécois si un jour la croissance démographique devenait réellement une question de survie pour notre peuple ?

Et je n'aborde par un autre côté moral de l'histoire, le pillage intolérable de la jeunesse de certains pays. On nous explique qu'en 2014 89,6 % des immigrants au Québec avaient entre 0 et 44 ans ! Sait-on qu'en 2005, par exemple, la fécondité en nombre d'enfants par femme iranienne tombait à 2 ? À peine plus qu'au Québec. Certains auraient intérêt à lire les travaux du démographe Youssef Courbage. Quel héritage ces chantres de la croissance démographique québécoise veulent-ils laisser à ces pays en prenant leur jeunesse et leurs élites ?

suite à la page 10

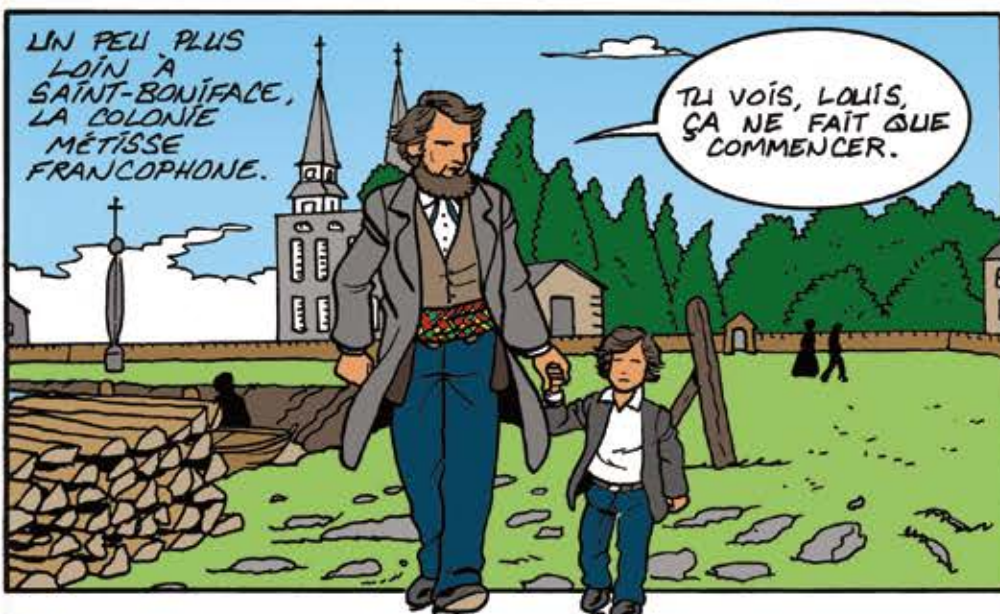
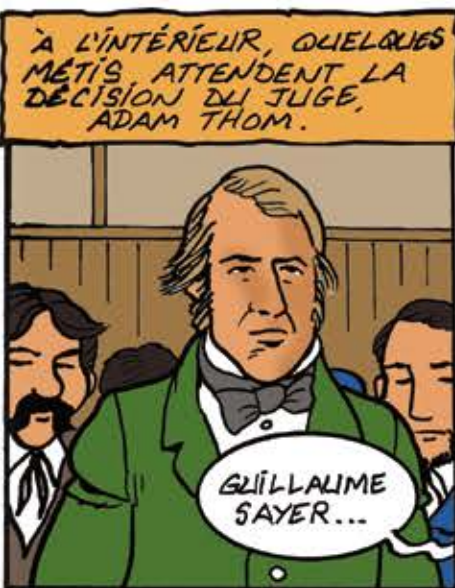
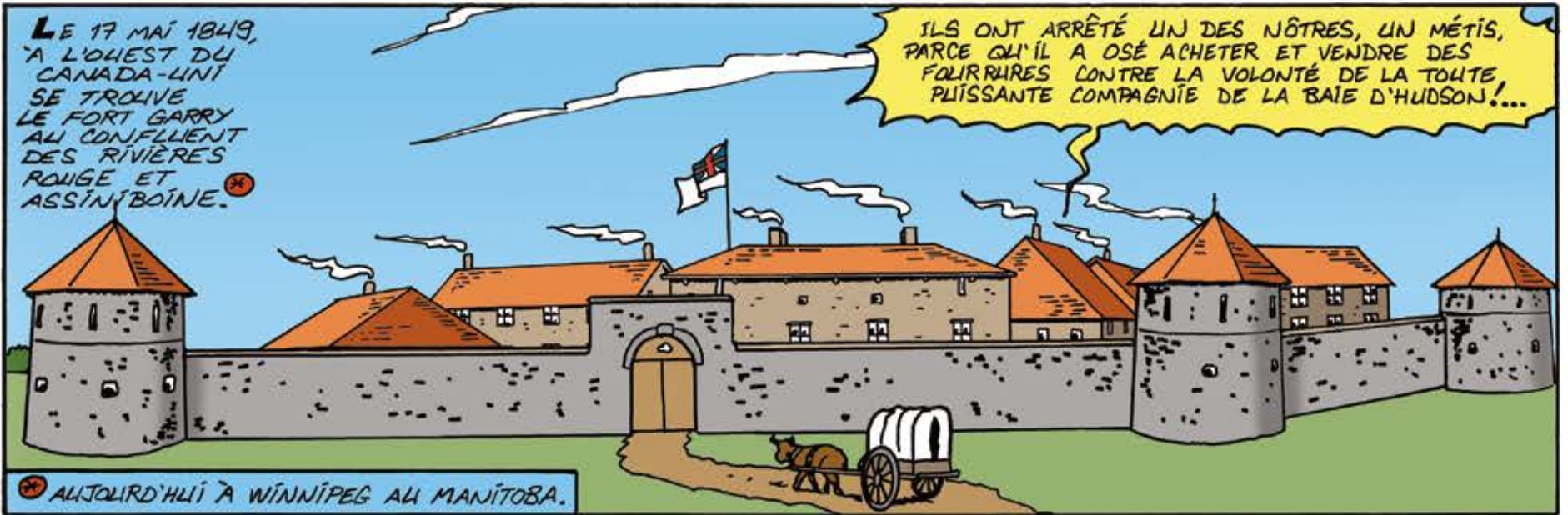


La république assassinée des Métis

Résumé:

Quelques mois après que deux Patriotes revenus d'exil ne se retrouvent à Montréal, voici ce qui se déroula bien loin de là, au Manitoba.

L'auteur : Jocelyn Jalette crée en 1988, David Gérald, un Québécois d'origine haïtienne qui combat les injustices de notre monde. Dans le cycle intitulé " La république assassinée ", il relate l'histoire de l'Amérique française à travers les ancêtres de son personnage. En 2009, est publié, aux Éditions du Soleil de minuit, le tome concernant les Patriotes de 1837-38. Vous découvrirez la suite de leurs aventures dans ces pages. La sortie du nouvel album sur les Métis est prévue pour 2016. Jocelyn est un militant souverainiste actuellement président de la section Pierre-Le Gardeur de la SSJBM.



À suivre ...

Près de quatre-vingts délégués élus lors des assemblées annuelles des sections ont participé les 10 et 11 mars derniers, à la Maison Ludger-Duvernay, à la 182^e Assemblée générale annuelle. Le thème de cette année, *Entêtée d'avenir... depuis 1834*, mettait l'accent sur la pérennité de notre institution qui poursuit sa mission avec acharnement pour la défense de la langue, de l'Histoire et de la libération collective.

Assemblées des sections

Durant la période du 15 janvier au 15 février, selon nos règlements généraux, les sections doivent tenir leurs assemblées générales et nommer leurs représentants pour la section ainsi que les délégués pour l'assemblée annuelle de la SSJB. Notre Président général, M^e Maxime Laporte, a fait la tournée des assemblées de sections présentant le bilan des activités et actions réalisées en 2015.

Il était accompagné d'Ève Montpetit, directrice de dons planifiés pour la Fondation pour la langue française, qui a présenté les types de dons planifiés (don testamentaire ou legs, don d'assurance-vie, rente de bienfaisance, don d'actions et fiducie) pour assurer l'avenir de nos familles et soutenir le seul organisme de bienfaisance dédié à la promotion du français au Québec et au Canada.

Trois sections ont élu un nouveau président ou une nouvelle présidente. Nous remercions les présidents sortants Normand Archambault (Yves-Blais), Louis-Joseph Benoit (Marguerite-Bourgeoys) et Denise Laroche (Chevalier-de-Lorimier) pour tout le travail accompli et nous félicitons les nouveaux élus Léo Donald Lachaine, Gérald Landreville et Nicolas Savaria-Prévost.

Les sections ont voté une trentaine de propositions qui ont été étudiées en partie lors de l'assemblée générale. On y retrouvait plusieurs sujets, dont la défense du français, les politiques d'austérité du gouvernement, le patriotisme, le refus du projet d'oléoduc Énergie Est (et de ses risques pour l'environnement), la dénonciation du « Québec bashing », les actions à entreprendre afin de contrer la propagande du gouvernement fédéral pour le 150^e anniversaire de la fédération canadienne en 2017 et la promotion de l'indépendance du Québec.

Le Conseil général a présenté quant à lui quatre propositions d'amendements aux règlements à l'assemblée générale : le nombre minimum et participation aux assemblées générales de sections, passant de trois à deux réunions pouvant se tenir à la même date mais non simultanément, afin que le Président général soit présent à plus de réunions possible; ajouter le courrier électronique pour les convocations d'assemblées de section et l'assemblée générale annuelle de la SSJB, attribuer à l'un de ses membres du Conseil général le titre de Président d'honneur pour une période renouvelable d'un an, ceci visant à honorer un personnalité ayant contribué de façon exceptionnelle à l'avancement des intérêts du Peuple québécois. Ces quatre propositions de modifications aux règlements de la SSJB ont été adoptées.

Dans la soirée du 11 mars, les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste ont adopté deux résolutions d'urgence : appuyer le mouvement *Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS)* qui vise à dénoncer les politiques qui permettent depuis longtemps à Israël de faire fi du droit international et désapprouver le rejet de la Chambre des communes dénonçant la campagne internationale *Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS)* qui vise l'État d'Israël de cesser ses politiques d'occupation et de colonisation du gouvernement israélien.

Commission des présidentes et présidents

La Commission des présidentes et des présidents a réélu au poste de président Jean Jolicœur pour un deuxième mandat.

Conseil général

Sept postes étaient en élection, dont quatre à titre de représentants des sections et trois à titre d'anciens présidents. Marie-Anne Alepin, Rachid Bandou, Bernard Landry et Sophie Stanké ont été élus au Conseil général. Mario Beaulieu, Jean Dorion et Maxime Laporte ont été élus aux postes d'ancien président.

Comité de vérification des finances

Trois personnes ont été élues au Comité de vérification des finances. Il s'agit de Pierre Benoit, Jean Jolicœur et Robert Ladouceur, complétant ainsi le comité avec Jacques Binette et Sylvie Méreineau.



Maxime Laporte (Photo : Christian Gagnon)



Rachid Bandou (Photo : Christian Gagnon)



Mario Beaulieu (Photo : Christian Gagnon)



Marie-Anne Alepin (Photo : Christian Gagnon)



France Langlais (Photo : Christian Gagnon)

suite à la page 10

Personnes en poste aux instances de la SSJB pour l'année 2016

Présidence de section

<i>Chevalier-de-Lorimier</i>	Léo Donald Lachaine
<i>Chomedey-de-Maisonnette-Jeanne-Mance</i>	Sylvie Méreineau
<i>Doris-Lussier</i>	Agathe Boyer
<i>Henri-Bourassa</i>	Roger Trépanier
<i>Jacques-Viger</i>	Aude de Latrémoille
<i>Jean-Olivier-Chénier</i>	Benoît Coulombe
<i>Laval</i>	Micheline Boucher Granger
<i>Louis-Riel</i>	Daniel Dubé
<i>Ludger-Duvernay</i>	Bernard Longpré
<i>Marguerite-Bourgeois</i>	Nicolas Savaria-Prévost
<i>Nicolas-Viel</i>	André Parizeau
<i>Ouest-de-l'île</i>	Denis Martel
<i>Pierre-Le Gardeur</i>	Jocelyn Jalette
<i>Pierre-Lemoine-d'Iberville</i>	Richard Charron
<i>René-Lévesque</i>	Jacques Boivin
<i>Yves-Blais</i>	Gérald Landreville

Conseil général

Président

M^e Maxime Laporte

Anciens présidents

Mario Beaulieu, Jean Dorion, M^e Maxime Laporte et François Lemieux

Représentants des sections

Marie-Anne Alepin	Rachid Bandou
René Boulanger	Jean-Pierre Durand
Catherine Fournier	Jules Gagné
Christian Gagnon	Bernard Landry
France Langlais	Josiane Lavallée
Sophie Stanké	

Conseil jeunesse

Président

Sacha Thibault

Commission des présidentes et présidents

Jean Jolicœur, président	Jacques Boivin, vice-président
Bernard Longpré, trésorier	Aude de Latrémoille, secrétaire

Comité de vérification des finances

Pierre Benoît	Jacques Binette
Jean Jolicœur	Robert Ladouceur
Sylvie Méreineau	

Fondation pour la langue française



Ensemble, nous voulons contribuer concrètement à la vitalité, à la qualité, au rayonnement et à la pérennité de la langue française ici et ailleurs. Le français, langue internationale, langue de savoir, langue de culture, langue de l'amour, est notre âme commune à tous et à toutes, quelles que soient nos origines.

« J'investis au cœur de notre avenir »

La Fondation pour la langue française entend rassembler les forces vives de la société québécoise et francophone d'Amérique qui ont à cœur notre langue : gens d'affaires, entreprises, organismes, institutions publiques, experts en matière linguistique, influenceurs, etc. Elle s'ancre donc dans un désir collectif de déployer des actions significatives pour le développement de notre francophonie. Dans le cadre de la présente campagne majeure de financement, trois projets structurants seront mis de l'avant selon trois priorités : qualité de la langue, recherche et francisation des nouveaux arrivants.

DON PAYPAL

Un transfert électronique est facile et sécurisé. Vous obtenez un reçu lors de la transaction.

DON PAR CHÈQUE

Adresser votre chèque à : Fondation pour la langue française
Poster à l'adresse suivante :
Fondation pour la langue française
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X
Bien indiquer votre nom, téléphone et adresse postale pour recevoir un reçu par la poste.

LEGS ET AUTRES DONS

La Fondation pour la langue française remercie ceux qui, par leur don ou legs testamentaire, nous aident à poursuivre nos actions et soutenir la langue française.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :
Ève Montpetit au 514 843-8851, poste 454 ou
info.fondationlanguefrancaise.org

4- On ne nous dit pas tout !

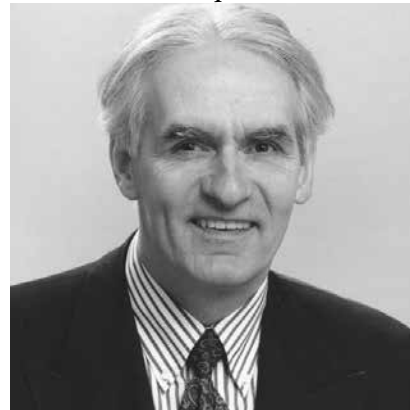
Le sujet qui n'a pas été abordé parmi ces arguments en faveur de l'immigration économique, c'est l'aspect social. Il y a des dommages sociaux collatéraux à une immigration qui ne s'intègre pas. Quand on confine des individus dans l'exclusion économique, alors l'exclusion sociale et la ghettoïsation deviennent la suite logique et inévitable. Vague après vague, ces nouveaux immigrants sont mis en confrontation directe sur le marché du travail avec ceux arrivés avant eux. Ils se retrouvent à se disputer les mêmes emplois, ce qui aggravera encore plus un taux de chômage déjà endémique parmi cette sous-population. Cette concurrence a des impacts importants, tant chez les travailleurs locaux peu diplômés que chez les nouveaux arrivants surqualifiés pour l'emploi occupé. Les coûts sociaux provoqués par cette ghettoïsation, visible dans plusieurs quartiers de Montréal, sont énormes, tant sur le plan économique qu'humain. À long terme, nous courons à un désastre et risquons de nous retrouver avec des problèmes équivalant à ceux connus en Europe et aux États-Unis. Violence, pauvreté systémique, ségrégation communautaire... Cela provoquerait de surcroît un fardeau additionnel quant à la francisation des immigrants, avec les conséquences sur l'avenir culturel de notre nation ; 60 % des immigrants allophones ne se francisent pas. Depuis des années les gouvernements ont diminué les budgets de francisation et les cours à temps plein. C'est pour cela qu'analyser l'immigration uniquement sous un angle démographique et économique, c'est se cacher une partie des réalités attachées à ce débat, se couper des réalités québécoises. C'est un des



pires aspects du néolibéralisme. Laisser croire que l'on peut tout déréglementer, miser que sur le plan économique et que les gens de bonne foi vont s'intégrer à notre société. Encore plus quand le gouvernement actuel coupe dans tous les programmes sociaux, renforçant encore l'effet de ghettoïsation, obligeant les immigrants à trouver de l'aide au sein de leur communauté, avec le risque qu'ils se fassent alors récupérer par quelques personnes malveillantes aux idéaux politiques intolérables.

On ne peut se comparer à un pays. Les immigrants au Québec veulent une allégeance en premier lieu au pays d'accueil et au symbole trônant en haut de leurs papiers officiels d'immigration : une feuille d'érable. On ne peut se comparer aux autres provinces non plus, où l'anglais est la langue commune et nationale et où on ne souhaite pas que les immigrants se francisent. Si nous étions un pays comme les autres, les prémisses seraient autres. Bon nombre d'immigrants choisissent le Québec parce qu'on leur vend ce coin du monde comme un lieu où l'on vit en français. C'est faux à Montréal et dans sa grande région ! La majorité des emplois exige le bilinguisme, voire l'unilinguisme anglais (seulement 16 % de chômage chez les immigrants unilingues anglophones). L'anglicisation du Québec est une réalité et il faut en tenir compte. Les immigrants unilingues francophones se trouvent dépourvus face à nos réalités linguistiques.

Je n'aborderai pas le sujet identitaire lié à l'immigration, car cela alourdirait inutilement un texte déjà long. Les inquiétudes légitimes, comme celles soulevées par Gérard Bouchard dans son article *Un peu de retenue et de clairvoyance M. Couillard*, paru dans le *Devoir* du



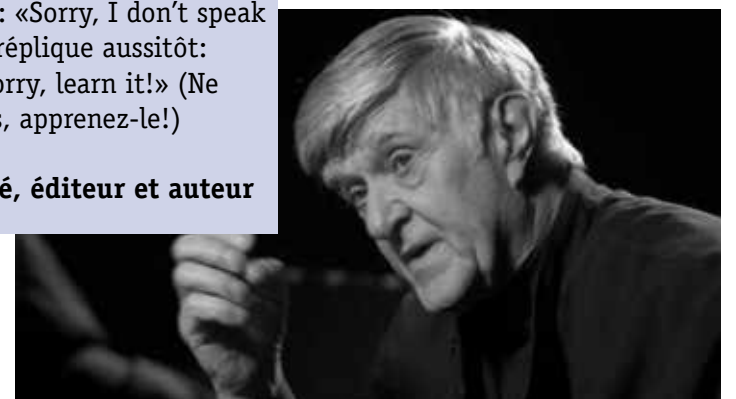
Gérard Bouchard
(Photo : Service des communications de l'UQAC).

17 mars 2016, nous donnent déjà une bonne piste. Un débat normal et naturel parmi tous les peuples confrontés à une immigration massive. Ne pas en tenir compte ou tenter d'écraser ses opposants avec des attaques fallacieuses sur la xénophobie, c'est courir à moyen terme vers l'apparition d'un parti d'extrême-droite au Québec. Actuellement, aucun parti au Québec ne propose dans son programme ou ses discours de renvoyer le moindre immigrant, car ce n'est tout simplement pas dans notre culture, n'en déplaise à Marine Le Pen. Nous avons d'autres réalités. De toute manière, c'est une compétence fédérale. Seul le Canada renvoie des immigrants et parfois malgré le soutien de la classe politique et de la société civile québécoise prenant leur défense. C'est aussi cela le Québec, une nation distincte qui défend ses citoyens.

Quand on me parle de richesse de l'immigration comme le ferait un responsable des « ressources humaines », alors oui je comprends. Une richesse à exploiter, comme n'importe quelle matière première, comme n'importe quelle ressource. Pour ma part, j'ai de la difficulté à considérer des êtres humains comme une ressource, comme une richesse. Il y a un relent nauséabond accompagnant un tel vocabulaire, une vision colonialiste, une pensée politique que l'on cache derrière un paravent humanitaire, parfois de bonne foi, avec de bonnes intentions, mais cela ne passe pas l'analyse des faits et des réalités économiques mondialisées : l'humain est devenu une ressource comme une autre. Il s'agit bien d'exploitation et non d'humanisme. L'humanisme voudrait que la richesse ne soit pas un argument pour recevoir ces gens, seule la compassion devrait suffire. Et cette compassion ne devrait jamais nous faire perdre le sens des réalités chez nous, celle de ces quartiers où on entasse, vague après vague, l'immigration dans l'exclusion sociale et économique et cela au détriment de l'ensemble des travailleurs du Québec, quelles que soient leurs origines. Quand j'entends une certaine gauche, certains « progressistes », les chambres de commerce et le patronat me tenir le même discours sur la richesse et l'ouverture de nos frontières au monde, il y a une alarme qui retentit, mon « bullshitomètre » vient d'exploser ! C'est cela du néolibéralisme. •••

Lorsque, dans un magasin, une personne me dit: «Sorry, I don't speak French!», je lui réplique aussitôt: «Don't just be sorry, learn it!» (Ne vous désolés pas, apprenez-le!)

– Alain Stanké, éditeur et auteur



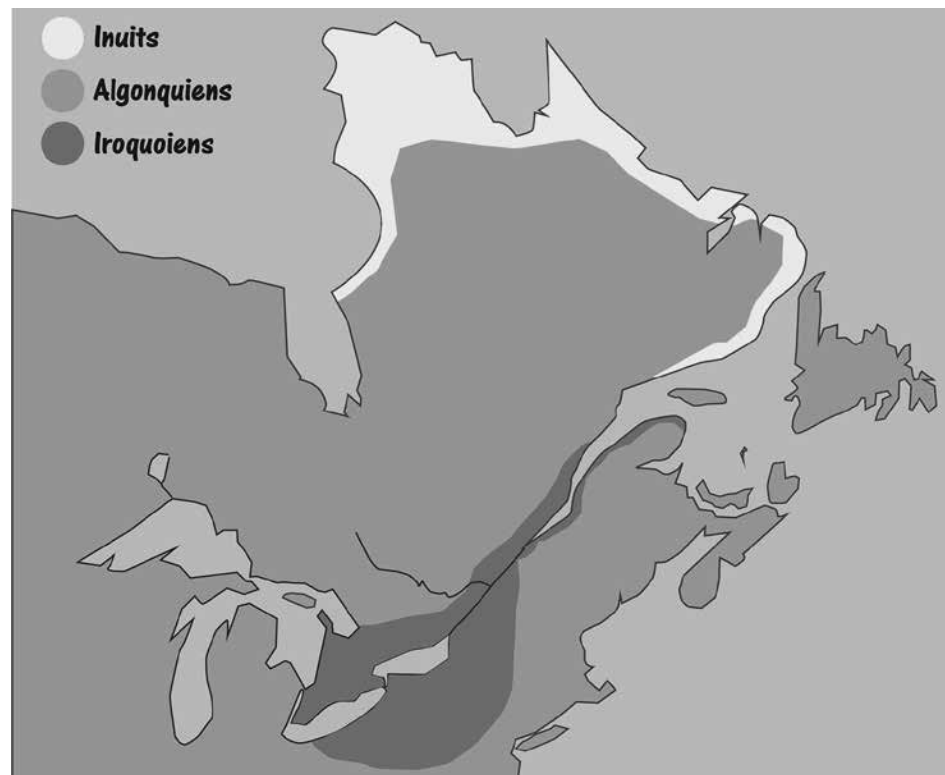
(Photo : Radio-Canada)

À propos des Premières Nations

par François Lemieux

L'indépendance nationale suppose qu'on définisse ce à quoi devrait ressembler le Québec, une fois son État souverain. S'il y a des institutions qui fonctionnent relativement bien et qui ne feront l'objet que de changements mineurs, il y en a d'autres qui nécessiteront des modifications substantielles, comme c'est le cas des institutions encadrant le statut juridique des Premières Nations. Le régime paternaliste actuel du gouvernement du Canada est devenu inacceptable et il faudra trouver une nouvelle formule pour aménager nos relations avec les Premières Nations.

Mais avant de pouvoir négocier une entente avec elles, encore faut-il savoir qui elles sont et d'où elles viennent. Voici une petite histoire des premiers rapports entre Iroquoiens et Européens.



Trois grandes familles linguistiques autochtones

En Amérique du Nord-Est, c'est-à-dire en Ontario, au Québec, dans les provinces maritimes, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, de New York, de Pennsylvanie et dans ceux autour des Grands Lacs, des dizaines de nations amérindiennes et une nation inuite se partagent le territoire. Ces nations appartiennent à trois grandes familles linguistiques : inuite, algonquienne et iroquoienne. On retrouve à l'extrême nord du Québec les locuteurs de la langue inuite. La famille iroquoienne occupe la vallée du Saint-Laurent de Québec à Détroit. Et la grande famille algonquienne occupe le reste du territoire, de Boston à la baie James, de Sept-Îles à Chicago, en passant par le lac Saint-Jean et Rouyn-Noranda.

Les deux langues sont notamment présentes dans notre toponymie. Le mot « Canada » est un mot iroquoien qui signifie « village », alors que « Québec » est un mot algonquien signifiant « là où le fleuve rétrécit ».

Les Pays d'en Haut ne sont pas à Sainte-Adèle

Dans la foulée de la colonisation des Amériques, les Français choisirent de s'installer sur les territoires amérindiens du golfe puis de la vallée du Saint-Laurent. Ils descendront ensuite vers le sud. Ainsi, au XVIII^e siècle, la Nouvelle-France occupait une superficie qui correspond à 40 % du Canada et des États-Unis actuels. Elle était sous-divisée en colonies et régions. Il y avait la colonie de l'Acadie qui correspondait

aux provinces maritimes et à une partie du Maine. Ensuite, il y avait la colonie du Canada qui comprenait le Québec actuel, les Pays d'en Haut (le bassin des Grands Lacs), le pays des Illinois devenu l'État du même nom et la vallée de l'Ohio qui correspondait à l'État actuel de l'Ohio et à une partie de la Pennsylvanie. Enfin, la Louisiane était une colonie qui correspondait à une vaste région couvrant la vallée du Mississippi et celle du Missouri à l'ouest des Appalaches, à l'est des Rocheuses et au nord du golfe du Mexique et du Rio Grande.

Les frontières n'étaient pas stables. Les États-Unis les contestaient. Et il y avait des conflits de juridiction entre les gouverneurs de Montréal et de la Louisiane, notamment pour la gestion de la vallée de l'Ohio et du pays des Illinois.

Nouvelle-Néerlande et Nouvelle-Suède

D'autres Européens, à peu près simultanément, ont fondé des colonies dans l'Amérique du Nord-Est. Ainsi, au XVII^e siècle, à l'époque de Champlain, des Britanniques se sont établis en Nouvelle-Angleterre dans les États actuels du Massachusetts, du Rhode Island, du Connecticut et d'une partie du Maine.

Par ailleurs, en Europe, les Pays-Bas s'appelaient les Provinces unies et couvraient, outre la Hollande, la Belgique, qui comprenait elle-même le pays wallon et le pays flamand. Ainsi fut fondée la Nouvelle-Néerlande ou, selon l'époque, la Nouvelle-Belgique. Les premiers colons à

s'établir en 1626 dans l'île de Manhattan, à New York, ont donc été des familles wallonnes et donc francophones. Mais ce sont des néerlandophones qui se sont établis dans la vallée du fleuve Hudson. Ce fleuve traverse l'actuelle ville de New York et prend sa source dans les Adirondacks. En 1624, ces Flamands ont érigé le fort Orange sur le site de l'actuelle ville d'Albany, située à 230 km au nord de New York, au confluent du fleuve Hudson et de la rivière Mohawk. La Nouvelle-Néerlande sera cédée aux Britanniques en 1674. Le fleuve Hudson, par le lac Georges et le lac Champlain, permet de naviguer jusqu'à la rivière Richelieu et au fleuve Saint-Laurent. C'était une voie d'accès importante à la Nouvelle-France.

Plus au sud, dans la vallée du fleuve Delaware, des colons ont fondé en 1638 la Nouvelle-Suède. Mais, en 1655, cette colonie sera annexée à la Nouvelle-Néerlande. La Nouvelle-Suède comprenait des territoires dans les États actuels du Delaware, du New Jersey et de la Pennsylvanie. Des Finlandais et des Néerlandais contribueront au peuplement.

Si bien que les premiers contacts des Iroquoiens avec des Européens seront avec des Belges, des Hollandais, des Suédois et des Finlandais, et ce sera longtemps après le début de la guerre avec la Nouvelle-France qu'ils transigeront avec les colons britanniques. À l'opposé, les Abénakis entreront rapidement en conflit avec les colons anglais de la Nouvelle-Angleterre qui ont occupé leur territoire.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont disparu

À son premier voyage, en 1534, Jacques Cartier a rencontré les Innus de la Côte-Nord. Il a aussi rencontré, dans la baie des Chaleurs, les Micmacs dont le territoire correspondait en gros aux provinces maritimes. Mais Cartier a surtout rencontré des Iroquoiens dans la baie de Gaspé. Ces derniers étaient établis à Stadaconé, mais présents en Gaspésie dans le cadre d'un voyage de pêche. Les Amérindiens connaissaient les Européens en général et les Français en particulier qui venaient pêcher dans le golfe du Saint-Laurent. À ses voyages suivants, Cartier rencontrera à nouveau ces Iroquoiens à Stadaconé et à Hochelaga, où ils étaient établis. Des recherches archéologiques confirment l'existence de villages d'Iroquoiens ailleurs dans la vallée du Saint-Laurent.

En 1608, Samuel de Champlain ne peut que constater la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent. Selon les historiens et les archéologues, une combinaison de facteurs serait responsable de leur disparition. Les maladies européennes auraient décimé leur population et les Algonquiens en auraient profité pour les chasser afin de libérer le fleuve Saint-Laurent qui permettait le commerce. La traite des fourrures était déjà commencée au XVI^e siècle. Roberval, qui prendra la suite de Cartier, sera de ceux qui feront du commerce avec les Amérindiens.

Le territoire mohawk est dans l'État de New York

En 1609, le chef algonquin d'une nation établie en Outaouais, près de l'actuelle localité de Saint-André-Avellin, et un chef huron demandèrent à Champlain d'aller affronter leur ennemi iroquois. C'est à la pointe sud du lac Champlain qu'ils affrontèrent les Kanienkehakas, que les Français appelèrent les Agniers et que les Hollandais désignèrent sous le nom de Mohawks. On était, à cet endroit, au nord du territoire mohawk. Les Mohawks étaient l'une des cinq nations iroquoises qui formaient une confédération et dont les territoires étaient adjacents – ils s'étendaient d'une centaine de kilomètres à l'ouest d'Albany jusqu'à Rochester dans l'État actuel de New York. La frontière s'est par la suite déplacée avec le commerce des fourrures, puisque les Mohawks feront la guerre aux Mohicans, dont le territoire était la vallée du fleuve Hudson au sud du lac Georges, appelé lac Saint-Sacrement à l'époque. Le territoire mohawk sera étendu ainsi jusqu'au fleuve.

Les territoires des quatre autres nations s'étendaient jusqu'au lac Ontario. Outre les Mohawks, il y avait donc les Onondagas

(Onontagués), les Oneidas (Onnéiouts), les Cayugas (Goyogouins) et les Senecas (Tsonnontouans). En 1722, plusieurs années après la Grande Paix de Montréal, les Tuscaroras, chassés de la Caroline du Nord par les colons, se joindront à eux pour former la confédération des six nations appelée Haudenosaunee. Ce sont eux que l'histoire désignera comme Iroquoiens.

Bien qu'ils soient aptes à manipuler certains métaux, les Amérindiens ne connaissaient pas l'usage du fer. Si bien que leurs outils et leurs armes étaient confectionnés avec de la pierre, des osselets ou des coquillages. Les Iroquoiens étaient semi-sédentaires: ils pratiquaient l'agriculture en plus de la chasse. Les Hurons, par exemple, cultivaient entre autres le maïs et le tournesol. Leurs rendements agricoles étaient 200 fois plus élevés qu'en France à la même époque.

Les nations amérindiennes ont toujours commercé entre elles. L'arrivée des Européens change cependant la nature des produits échangés contre les fourrures. En Nouvelle-France, les lieux d'échange se déplacent de plus en plus vers l'intérieur des terres: Tadoussac, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Michilimakinac... En Nouvelle-Hollande, l'endroit où se fera le trafic sera Albany.

Les Iroquoiens en général et les Mohawks en particulier chercheront à maintenir le monopole pour le commerce des fourrures. Ils feront ce commerce avec les Flamands et par la suite avec les Britanniques, en contrôlant l'accès à Albany. Dès qu'ils ont connaissance de l'existence des armes à feu, ils demandent aux Flamands de payer leurs fourrures avec ces armes. Dès lors, ils ont un énorme avantage sur les autres nations amérindiennes.



Des Iroquoiens détruisent d'autres Iroquoiens

Le commerce des fourrures procure aux Amérindiens toutes sortes de biens qui deviennent rapidement indispensables dont certains nécessitent un entretien régulier. Les armes à feu, par exemple, nécessitent des munitions, des pièces de rechange et un entretien suivi. La demande pour les fourrures est forte, notamment pour la fabrication de chapeaux et parce que le climat de l'époque est particulièrement froid. On évoque une petite glaciation. Les Hollandais ont d'ailleurs mis sur pied quelques fabriques de chapeaux. La demande fluctue cependant selon la conjoncture européenne. Les concurrences scandinaves et russes, les guerres, la santé des économies européennes, les surplus et les pénuries feront fluctuer les prix. Cette fluctuation expliquera certaines trêves dans la guerre que mèneront les Iroquoiens aux autres nations amérindiennes et à leurs alliés, les Québécois.

Le territoire iroquois deviendra rapidement insuffisant pour répondre à la demande en fourrures des Hollandais. Les prix sont habituellement supérieurs à Albany. Les Innus servent d'intermédiaires pour le commerce avec les Cris. Les Attikameks vont à Trois-Rivières. Les autres nations algonquiennes du bassin de la rivière des Outaouais viennent à Montréal. Par contre, tous les autres Amérindiens des Pays d'en

suite à la page 12



suite de la page 11 — À propos des Premières Nations haut et de l'ouest du continent ont pour intermédiaires les nations wendat du sud de l'Ontario, qui pour leur part viennent à Montréal.

Voilà pourquoi les Iroquois attaquèrent les Wendats. En 1650, ces nations seront anéanties. Les personnes encore valides se disperseront chez les nations avoisinantes. Certains d'entre eux demanderont la protection du gouverneur-général et s'installeront à l'île d'Orléans et à Sillery. Ils se déplaceront à différents endroits autour de Québec avant de s'installer à Wendake.

Les Iroquois, afin de conserver leur nouveau marché, porteront la guerre chez les Algonquins, les Attikameks et même chez les Innus au nord du lac Saint-Jean. Ils feront des incursions un peu partout en territoire québécois, de Montréal jusqu'à l'île d'Orléans. La riposte viendra. Mais la guerre durera jusqu'à la signature de la Grande Paix en 1701. Les Wendats ne récupéreront jamais leur territoire qui sera occupé par les nations voisines.

Les quatre grands fléaux

Les Iroquois, comme la plupart des Amérindiens, seront victimes de quatre grands fléaux : les maladies européennes, l'occupation de leur territoire par les non-amérindiens, l'acculturation résultant des opérations d'évangélisation et la dépendance aux biens fournis par les Européens.



Les maladies

N'ayant eu aucune exposition aux maladies qui ont sévi en Europe pendant des siècles, les Amérindiens perdirent de 50 à 80 % de leurs populations à cause de celles-ci. Les rhumes, les gripes, la varicelle, la variole pouvaient être d'autant plus dévastatrices qu'elles étaient inconnues des chamans et que personne ne disposait de moyens pour, sinon les combattre, les soigner ou les prévenir. Pour les Amérindiens les plus crédules, la situation était d'autant plus alarmante que les non-amérindiens ne semblaient pas souffrir autant des mêmes maux. Pour les plus pragmatiques, ces maladies devenaient des motifs de persécution des étrangers, notamment des missionnaires.

L'occupation du territoire

Les Européens furent d'abord accueillis, sinon chaleureusement, du moins sans hostilité. Les nations amérindiennes côtières de l'Atlantique et du golfe Saint-Laurent voisinaient depuis longtemps les Européens qui venaient pêcher au large. Il y avait parfois des échanges. On peut aussi croire que la nouvelle de l'occupation du territoire de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud était venue aux oreilles des Amérindiens du Nord-est. C'est ainsi que Donnacona, l'Iroquois de Stadaconé, tentera de faire comprendre à Cartier qu'il était le bienvenu en touriste mais qu'il ne l'était pas comme résident. Les Iroquois du Saint-Laurent rendirent ainsi la vie difficile aux tentatives de colonisation des Français durant le XVI^e siècle.

Champlain avait fait un voyage en Amérique du Sud avant de faire un séjour en Acadie. Il avait déjà une idée sur la façon d'entrer en relation avec les Amérindiens. Il ne voulait pas répéter les politiques d'extermination des Espagnols, mais plutôt conclure des



alliances avec les Amérindiens. Dans la vallée du Saint-Laurent, sa réputation le précéda. Mais alors que les Français s'installaient sur un territoire « abandonné » par les Iroquois, les colons de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Hollande s'établissaient pour cultiver le sol sur un territoire occupé par des nations amérindiennes. En 1641, la Nouvelle-France comptait 240 habitants, alors qu'en Nouvelle-Angleterre la population s'élevait à 50 000 personnes. En Nouvelle-Angleterre, l'attitude des colons était souvent désobligeante et arrogante envers les Premières Nations. Une guerre tantôt ouverte, tantôt larvée, les opposait aux Premières Nations. Les Abénakis et leurs alliés réservèrent aux colons de la Nouvelle-Angleterre le même sort que celui fait aux colons de la vallée du Saint-Laurent par les Iroquois.

Rapidement, pour les Amérindiens, l'alliance avec les Québécois reposa plus que sur le commerce des fourrures. C'est leur mode de vie – reposant sur l'exploitation de grands territoires – qui deviendra la raison vitale de leur unité à l'échelle continentale auprès des Québécois.

D'ailleurs, Pierre Lemoyne d'Iberville ira fonder la Louisiane avec l'objectif avoué de contenir les États-Unis à l'ouest des Appalaches. La Grande Paix de Montréal en 1701 constituera le traité confirmant l'alliance entre les Québécois et les nations amérindiennes pour contenir l'expansion territoriale des États-Unis. C'est cette expansion qui provoquera la guerre de Sept Ans en Amérique.

L'évangélisation

Les premiers missionnaires étaient des Récollets, un ordre religieux inspiré de Saint François d'Assise et qui deviendront d'ailleurs, plus tard, des Franciscains. Les Récollets font venir les pères Jésuites en 1625. Les Jésuites, dont l'ordre avait été fondé pour contrer la réforme protestante amorcée au XV^e siècle, supplanteront par la suite les Récollets. La réforme protestante aura pour conséquence, en France notamment, le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572, la proclamation de l'Édit de Nantes en 1598, le siège de La Rochelle de 1627 et la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Le massacre de la Saint-Barthélemy a eu lieu à Paris, qui a été le théâtre du massacre de protestants (les huguenots). L'Édit de Nantes est un décret gouvernemental pour proclamer la tolérance religieuse entre catholiques et huguenots. Le siège de La Rochelle est une opération militaire commandée par le cardinal de Richelieu pour « terminer » l'épuration de la France des éléments huguenots. La révocation de l'Édit de Nantes par le gouvernement français marquera la fin de la tolérance envers les protestants. La conséquence : les huguenots iront se réfugier en masse en Nouvelle-Angleterre et les Jésuites demanderont l'interdiction aux huguenots de s'établir en Nouvelle-France. Voici la toile de fond religieuse qui marque les débuts de la colonisation. Ces affrontements alimenteront la compétition religieuse et le zèle missionnaire.

Forts de leur expérience en évangélisation en Amérique du sud, les Jésuites fonderont des « missions », notamment chez les Abénaquis, les Innus, les Algonquins, les Hurons et les

Iroquois. Les résultats seront mitigés au début, même si, à terme, les Amérindiens du Québec seront tous catholiques. Alors que les Abénakis se convertiront rapidement lorsqu'ils verront leur chaman discrédité, les Wendats vivront une profonde division. Les traditionalistes rendront responsables les missionnaires de toutes les autres calamités qui accablent la nation. À l'inverse, les convertis réclameront la présence des missionnaires pour les protéger des calamités.

La conversion religieuse donnait accès à un système de valeurs plus « avancé » que l'animisme amérindien. Mais il y avait aussi certains bénéfices à être baptisé. Parmi les incitatifs à la conversion, il y avait la permission de posséder une arme à feu, d'obtenir de meilleurs prix lors de la vente de fourrures et une foule d'autres petits avantages.

À l'époque, lorsque les guerriers d'une nation amérindienne gagnaient une bataille, ils ramenaient les vaincus consentant en esclavage et exécutaient les autres après les avoir torturés. Cela rendait, entre autres, le consentement des premiers plus « spontané ».

Les missionnaires, faisant partie de ceux qui ne voulaient pas « consentir », furent torturés et mis à mort. Ceux qui étaient amenés en esclavage finissaient par être intégrés à la culture des vainqueurs. C'est ainsi qu'on retrouvait des Algonquins et des Wendats chez les Iroquois. Comme il y avait parmi eux des convertis, ceux-ci finissaient par réclamer, en échange de leur loyauté, la présence d'un missionnaire. Parmi les Iroquois, certaines nations étaient aussi plus enclines à réclamer cette présence, en particulier celles dont le territoire était le plus éloigné de Montréal, afin d'échapper à l'hégémonie des Mohawks.

Comme les Wendats, les nations iroquoises furent profondément divisées. Les missionnaires ouvrirent donc des « missions » dans la région de Montréal: Kanawake, Saint-Régis et une mission sur le site de l'actuel Grand Séminaire de Montréal. Celle-ci fut par la suite déménagée au Sault-au-Récollet, puis à Oka. Cette division est encore aujourd'hui très importante entre traditionalistes et convertis chez les Iroquois des Six-Nations.

Lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, les Iroquois ne prendront pas partie pour les États-Unis. Ces derniers les chasseront de leur territoire. Les six nations iront se réfugier en Ontario et dans les missions québécoises.

L'évangélisation a déstructuré le tissu social. Les valeurs n'étaient plus les mêmes, les chefs n'étaient plus désignés selon les mêmes critères et le statut social de chacun s'en trouvait modifié radicalement. La nation perdait la cohésion acquise depuis des siècles selon des règles fixées par la tradition.



La dépendance aux produits européens

Le commerce des fourrures permit aux Amérindiens d'acquiescer toutes sortes de biens. Les nations amérindiennes faisaient déjà un important commerce entre elles: des paniers contre du poisson, une traîne sauvage contre du maïs, etc. La monnaie était le wampum, sorte de collier fait de petites pierres de couleur semblables à des perles.

Aux Européens, on achetait des objets de métal (haches, fers de flèches, épées, tranches pour rompre la glace, couteaux, chaudières), des produits textiles et des produits alimentaires. On peut ajouter des perles imitant le wampum, des armes à feu et de l'alcool.

Ces marchandises se substituaient à celles qu'ils utilisaient. Ainsi, la hache en fer remplaçait avantageusement le tomahawk en pierre. Le fusil remplaçait l'arc. Le producteur du produit amérindien désuet devenait ainsi désœuvré et la tradition de fabrication était perdue.

Les Premières Nations chez elles

Les quatre grands fléaux décimèrent leur population, les déposèrent de leur territoire, détruisirent leur cohésion sociale et annihilèrent leurs industries. Plus tard, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les populations d'origine européenne tenteront de « civiliser » une fois pour toutes les populations jugées « moins avancées ». Ce sera le cas avec les Premières Nations, mais ce sera aussi le cas en Afrique et ailleurs. C'est aussi le sort qui a été réservé aux francophones de l'Ontario, de l'Acadie et de la Louisiane. On neutralisera ainsi la transmission de la langue et de la culture. C'était révoltant pour nous. C'est aussi le cas pour les Premières Nations.



Intégrer à notre culture les immigrants qui choisissent de venir se joindre à nous est une chose. Cohabiter avec les premiers occupants du territoire que nous « découvrons » en est une autre. Par ailleurs, il y a des décalages dans le développement des nations : certains très importants, d'autres moins. Il faut composer avec ces réalités. Quoiqu'il en soit, les Premières Nations se développent au rythme qu'elles souhaitent, mais surtout, elles sont ici chez elles. C'est le cas aussi pour les Wendats, les Abénakis et les Iroquois qui nous ont demandé refuge.

L'indépendance nationale du Québec veut aussi signifier que la nation québécoise doit s'entendre avec les Premières Nations sur le mode de cohabitation qui permettra aux deux groupes de vivre en harmonie et d'assurer le développement de chacun. Les Québécois aiment jaser et les Premières Nations aiment palabrer. Les Premières Nations ont une culture du consensus et les Québécois aussi : ils en ont héritée. C'est un processus qui sera long. Le traité de la Grande Paix de Montréal a été ratifié après des années de négociations. La Paix des Braves, conclue en 2002 entre les Cris et le gouvernement du Québec, constitue une bonne base de discussion. Les Premières Nations ne sont pas unies entre elles, et il y a souvent des divisions à l'intérieur de chacune d'elles. Cela ne justifie pas qu'il faille baisser les bras ou en abuser. •••

Parti sans laisser d'adresse

par Jean-Pierre Durand

Sur la couverture de son premier roman – *J'ai mon voyage !* – Paul Villeneuve exprimait ceci : « J'aime l'amour, l'amitié, l'écriture, le Québec, la vie... »

J'ai connu Villeneuve à l'automne 1973, alors que j'étudiais au collège Ahuntsic. Lui y enseignait la sociologie. Je l'avais rencontré dans le cadre d'une activité parascolaire qu'il animait, l'atelier littéraire. Nous étions si peu nombreux dans cet atelier que parfois nos rencontres se tenaient au domicile de Paul, situé au 6425 de la rue Louis-Hémon, à Montréal. Autrement, c'est dans une brasserie ou une taverne qu'on se donnait rendez-vous. C'était alors l'occasion de jaser et d'échanger sur la vie, la politique, la littérature, le Québec, tout cela (c'est-à-dire rien de plus ni de moins que de changer le monde), à la bonne franquette, avec une bouteille de Mateus rosé ou un pichet de sangria, un pain baguette, du fromage et quelques charcuteries... Il y avait forcément souvent de la bière (Paul appelait toutes les bouteilles des « Québécoises deboutte »).

Un soir, il nous avait réunis chez lui – nous étions quatret – pour nous faire la lecture des premières pages de son roman *Johnny Bungalow*, alors inédit. Je compris en écoutant Paul qu'il s'agissait d'un moment unique, l'occasion de découvrir une œuvre avant publication. Je sentais aussi que ce livre ferait date, qu'il s'agissait d'un texte majeur, retraçant « avec un souffle épique » (comme l'écrira plus tard le professeur Jacques Pelletier de l'UQAM) les origines sociales d'un felquist, bref, un récit biographique sous forme de chronique historique... Et pourtant, à sa parution en 1974, la consécration demeura somme toute discrète. L'enseignante et écrivaine Gabrielle Poulin a même écrit : *J'ai été surprise de voir quel silence avait entouré la parution de ce gros roman qui contenait, en caractères extrêmement fins, la matière de trois best-sellers. Que n'eussent pas fait Belfond, Gallimard et Robert Laffont avec un tel manuscrit !* Dans une interview accordé à *La Presse* en 1985, Victor-Lévy Beaulieu dit à propos de Villeneuve et de ce livre : *...un grand roman qu'il faudrait rééditer, d'autant que personne ne (sait) que ce livre, que cet auteur ont existé. Et VLB de poursuivre : Quand on pense que Villeneuve a fait son livre tout seul, de peine et de misère, et qu'en plus il a été si mal édité... De fait, le livre n'a pas eu l'édition qu'il méritait. Les caractères sont très petits, la révision a été bâclée... ce qui est décevant pour une telle œuvre.*

De mémoire, la dernière fois que j'ai vu Villeneuve, c'était à l'occasion d'une soirée où nous étions une vingtaine de personnes au moins, tous (ou presque) assis par terre. Un de ces moments magiques qu'un jour, peut-être, je raconterai par le détail. L'automne suivant, étudiant alors en lettres à l'UQAM, je perdis de vue Villeneuve. Un an plus tard, alors que j'avais fondé avec quelques amis une revue littéraire (*Dérives...* qui aura une assez longue durée de vie) et qu'il nous fallait des textes originaux, j'avais sollicité Villeneuve. Celui-ci me répondit avec enthousiasme, le 16 août 1975, et profitait de l'occasion pour me donner de ses nouvelles, où il était notamment question de voyages : *Je serai donc physiquement loin de beaucoup de milieux spécifiques mais je serai toujours là, l'écriture à la main et aux yeux, cherchant à arracher quelques-uns des secrets de ce monde détraqué...* Après quoi, il parlait de ses nombreux projets d'écriture, dont un « show » de poésie avec un percussionniste et un guitariste, et concluait : *Plusieurs autres petits projets également et tout le reste qui m'occupera encore une bonne cinquantaine d'années... ce qui fait que mourant probablement à 86 ans, je projette de prendre ma retraite à 82 ans; j'aurai donc quatre bonnes et vieilles années de vacances pour me reposer un peu et me préparer au grand saut, donner quelques entrevues, recevoir mes petits-enfants et mes amis qui ne seront pas morts, et regarder les étoiles en leur faisant des clin d'œil de complicité !*



Paul Villeneuve, écrivain, Mont Pinnacle, Frelighsburg, en 1970. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Série Office du film du Québec. (Photo de Gabor Szilasi)

Les poèmes qu'il me fit parvenir parurent dans la revue, mais je n'ai plus eu de contact avec lui par la suite. La raison, sans intérêt ici, est que j'avais alors rejoint une organisation « marxiste-léniniste » présente sur le campus et coupé les liens avec mon passé « petit-bourgeois » !

Après l'université, vinrent le travail, la famille, le syndicalisme, les loisirs (en famille), la petite vie, quoi, et, de temps à autre, il m'arrivait de me demander ce qu'il avait bien pu arriver à Villeneuve, pourquoi on n'entendait jamais parler de lui, qu'aucun nouveau livre ne paraissait... que lui était-il donc arrivé ? Ce n'est qu'en 2006 que l'idée me vint de m'enquérir sur son « sort » et, peut-être, de renouer contact. Étonnamment, mes démarches restaient vaines. Tout un chacun semblait ignorer ce qui lui était advenu. Il semblait avoir carrément disparu des écrans radar, s'être volatilisé. Avait-il quitté le Québec ?

Était-il mort dans un bête accident (comme mon ami Daniel) ou je ne sais quoi d'autre ? Quelqu'un de l'UQAC finit par me répondre que Villeneuve était *une personne particulière (et) qu'un jour il s'est retrouvé à vivre en ermite dans la région de Sainte-Jeanne-d'Arc (au Lac Saint-Jean), qu'il est tombé malade depuis...* Lorsque je lui ai demandé s'il était possible de le contacter, celui-ci a été catégorique : il ne veut rencontrer personne. Il me suggéra toutefois de contacter la sœur de Paul, Marité, elle-même écrivain, qui avait l'intention de publier des textes inédits de son frère, ainsi que de rééditer ses romans, en version remaniée, avec la collaboration de Paul. Les choses en restèrent là.

Puis, un jour, j'appris que Paul Villeneuve avait rendu l'âme, le 30 octobre 2010. Les journaux n'en parlèrent pas, si ce n'est qu'à travers quelques notes nécrologiques. On put lire ce texte laconique et, en un



Paul Villeneuve, écrivain, Mont Pinnacle, Frelighsburg, en 1970. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Série Office du film du Québec. (Photo de Gabor Szilasi)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Né à Jonquière au Saguenay, le 30 juin 1944. Fils de Pierre-Julien Villeneuve et de Mona Éliosa Rousseau. Il avait un frère et deux sœurs. Il a eu une fille (Pénélope) avec son ex-conjointe (Blandine). Il a étudié au collège de Jonquière jusqu'en 1964, puis fait un baccalauréat en sociologie et sa scolarité de maîtrise à l'UdeM (1965-68), et enseigné quelque temps, à compter de janvier 1972, au collège Ahuntsic. Décédé le 30 octobre 2010 au CHSLD Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini. Ses œuvres les plus connues : *Les Heures rouges*, drame en trois actes (Écrits du Canada français, 1966), *J'ai mon voyage !* (Éditions du Jour, 1969), *Satisfaction garantie* (Claude Langevin Éditeur, 1970), *Le Pays souterrain* (Les Éditions du Cri, 1971), *Johnny Bungalow, chronique québécoise 1937-1963* (Éditions du Jour, 1974).

sens, ô combien injuste pour Paul dans le magazine *Lettres québécoises* (été 2011) : *Il a connu une fin de vie assez particulière, s'était fait ermite dans la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, (où) il se tenait loin des gens et était même un peu craint de tout le monde. C'est peu de temps après cette triste nouvelle que je pris contact avec Marité. Celle-ci eut même la gentillesse de me rencontrer (à la Maison Ludger-Duvernay, incidemment). Elle me parla de Paul, m'apprit même qu'il avait dû être amputé d'une jambe (tout comme moi !) quelques années plus tôt, qu'elle comptait publier une biographie de son frère, faire rééditer ses œuvres, etc. Elle me raconta tout cela au moment même où j'étais pour être reçu à l'Institut de cardiologie pour une importante opération chirurgicale, et donc distrait. En fait, je comprenais que la vie de son frère n'avait pas été, comme on dit, un long fleuve tranquille.*

J'allais, à l'automne 2015, finalement découvrir ce qui avait entraîné la « première » disparition de Paul Villeneuve, en me procurant le nouveau livre de Marité Villeneuve, *J'écris sur vos cendres* (Fides, 2015). Dans ce livre, magnifiquement écrit (comme ses précédents), Marité Villeneuve nous raconte le drame, survenu le 26 mars 1977, quand son frère cadet Richard, alors âgé de 31 ans, s'enleva la vie après avoir tué son fils de deux ans ! Cet événement tragique, inimaginable même, bouleversa, ébranla tel un tsunami la famille, et, notamment, son frère Paul... qui ne s'en remettra jamais, cessant d'écrire, cessant en quelque sorte de vivre. C'était sa première mort. Marité a su saisir la complexité de l'être humain à travers ce drame familial. Plus loin dans le livre, elle parle aussi de la mort de Paul : *Mon frère Paul est mort de la belle grande mort qu'il portait en lui (...) cette mort lentement façonnée par les années de silence et l'écoute de la musique inaudible du monde. Et quand elle est venue, il n'a pas voulu d'examens, pas voulu connaître le nom savant qu'elle portait. Pour lui, c'était simplement sa mort. Un fruit mûr, prêt à tomber. Il l'a regardée en face ainsi que l'on regarde son destin, droit dans les yeux. Dans ce livre merveilleux portant sur son frère Richard, qu'elle aimait tant, tout autant, précise-t-elle, que son autre frère, Paul, Marité Villeneuve tient ces paroles lumineuses : Non, la vie d'un homme ne peut pas être réduite au dernier geste de son dernier jour. On connaît un homme par ces menus détails, par les traces qu'il a laissées tout au long de sa vie, ces bouts de mots, bouts d'histoires. Ses films préférés, ses héros, ses modèles et ses rêves. Ses intérêts, ses amours, ses attachements, ses blessures.*

Vivement que Marité Villeneuve et qu'un éditeur redonnent vie à l'œuvre et à la mémoire de cet écrivain par deux fois disparu. Alors salut, cher Paul ! Heureux de t'avoir croisé pendant un court laps de temps dans ma vie ! Reçois ce salut comme un « clin d'œil de complicité »...

...

En comparaison d'Octobre 1970

La « crise » du G20 de Toronto: de la petite bière

par Christian Gagnon



Juin 2010 : La police encercle des centaines de manifestants

Le 6 avril dernier, la Cour d'appel de l'Ontario a autorisé deux recours collectifs totalisant 75 millions \$ contre la police de Toronto qui avait procédé à plus de 900 arrestations arbitraires lors du sommet du G20, en 2010. L'une des plaignantes, Sherry Good, s'est réjouie de la décision. *On m'a privé de mes droits sans m'accuser de quoi que ce soit*, a-t-elle déclaré aux médias, elle qui, avec d'autres, avait été encerclée sous la pluie par l'escouade anti-émeute. À l'époque, plusieurs groupes et commentateurs canadiens avaient prétendu – et répéteront sans doute – que cette vague torontoise d'arrestations a constitué une violation des libertés civiles plus massive que celle de la Crise d'octobre 1970 au Québec. Vraiment ? *Ces quatre heures ont été terrifiantes*, s'est rappelée Sherry Good. Quatre grosses heures.

Oui, les 450 arrestations de la Loi sur les mesures de guerre de 1970, c'est deux fois moins que les 900 du G20 de Toronto. Mais ces centaines de personnes innocentes arrêtées le tristement célèbre 16 octobre 1970 ne l'ont pas été en pleine rue lors de vastes manifestations ayant mal tourné. Elles l'ont été à leur domicile, pour la plupart en pleine nuit. Et elles n'ont pas été retenues quelques heures, mais bien emprisonnées pendant des jours, des semaines, voire des mois, puis relâchées sans explications ni expression du moindre regret. Ces victimes québécoises de la Loi sur les mesures de guerre de 1970 ne s'étaient pas retrouvées au mauvais endroit au mauvais moment. Elles ont été incarcérées pour leurs opinions en vertu d'une liste préalablement révisée par le gouvernement fédéral et l'administration municipale de Montréal. Sur cette liste se sont retrouvés des poètes comme Gerald Godin, des chanteuses comme Pauline Julien, des écrivaines comme Andrée Ferretti, n'ayant strictement aucun lien avec la poignée de felquistes sévissant alors, mais partageant de profondes divergences d'opinion avec Pierre Elliot Trudeau.

On sait aussi depuis l'émission *Enquêtes* du 14 octobre 2010 que du 13 au 15 octobre 1970, la police de Montréal, la Sûreté provinciale du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, toutes trois réunies, n'étaient parvenues qu'à dresser une liste d'une soixantaine de suspects. Wantant sauver la face en procédant à un nombre d'arrestations proportionnel aux pouvoirs démesurés que lui conférait la Loi sur les mesures de guerre, la GRC a alors décidé d'y ajouter sa vieille liste de centaines de personnes soupçonnées de « *communisme* ». Cette liste était issue d'un programme secret nommé PROFUNC, aux relents maccarthistes honteux.

Au coup de force de 1970, il faut enfin ajouter pas moins de 14 000 perquisitions policières, menées sans ménagement dans les foyers de familles comptant ici un simple militant syndical, là une sympathisante indépendantiste sans histoire. On ne parle donc pas d'une journée de bavures policières comme à Toronto, mais d'intimidation politique légalisée et de longs emprisonnements injustifiés, comme l'ont démontré les Commissions Keable, Duchaine et Macdonald. Et comme l'ont exposé le journaliste Louis Fournier et le réalisateur Vincent Audet-Nadeau (*Le Devoir*, 25 octobre 2010) ainsi que l'historienne Manon Leroux (*Les silences d'Octobre*, VLB, 2002), non seulement n'y a-t-il eu au terme du processus judiciaire que 13 condamnations pour complicité avec le FLQ, mais seulement 103 des 171 personnes s'étant plaintes au Protecteur du citoyen se sont vues rembourser les salaires perdus pendant leur séjour en prison, jusqu'à concurrence de 400 \$ (un maigre 2500 \$ en dollars de 2016). On est donc bien loin des 75 millions \$ que réclament aujourd'hui les 900 altermondialistes du G20. Alors, messieurs dames de Toronto, en comparaison de notre Loi sur les mesures de guerre de 1970 et en tout respect, votre Crise de juin 2010, c'est de la petite bière. •••



Basé sur des témoignages authentiques, le film « Les ordres » (1974) raconte la rafle d'octobre 1970 et les abus commis par la police sur les personnes arbitrairement détenues (absence d'accusation, isolement complet, simulation d'exécution, etc.). L'œuvre de Michel Brault a gagné le prix de la mise en scène du Festival de Cannes de 1975. Or il n'y a pas l'ombre de la substance d'un scénario de film dans l'affaire des arrestations du sommet du G20 de Toronto.

Félicitations aux futurs mariés !



Nous sommes heureux de vous annoncer que notre Président général, Maxime Laporte, et Virginie Simoneau se sont fiancés lors d'un récent séjour à New-York. Le jeune couple compte se marier au courant de l'année 2017. À noter que c'est à la Maison Ludger-Duvernay que les deux militants se sont rencontrés pour la première fois!

Dernièrement, la démission inattendue du chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, nous a rappelé qu'au-delà de la vie publique, il y a la vie privée et familiale. Pour rien au monde, cet aspect de l'existence ne saurait être négligé, malgré les défis imposants que pose à nos chefs patriotes, le cirque incessant de l'actualité politique.

Nous souhaitons à Virginie et Maxime tout le bonheur espéré et de faire ensemble « le plus beau voyage ». Longue vie aux amoureux !

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Charles Le Moyne (1626-1685)

Né à Dieppe (Normandie), Charles Le Moyne arrive en Nouvelle-France en 1641. Durant les quatre premières années, il apprend les langues amérindiennes, ce qui lui permet par la suite de servir d'interprète à la garnison de Trois-Rivières en 1645. En 1657, la famille de Lauzon lui octroie en fief 5000 arpents sur la rive sud de Montréal. En 1665, s'y ajoutent les concessions de l'Île Sainte-Hélène et de l'île Ronde. En 1672, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Talon confirment les titres de sa seigneurie de Longueuil et y ajoutent des terres non concédées entre Varennes et Laprairie, puis en 1673, la seigneurie de Châteauguay et l'île Saint-Bernard. Charles Le Moyne réunira tous ses fiefs sous le nom de Longueuil.

Durant cette période, la menace iroquoise pèse constamment sur Ville-Marie et ses environs. Charles Le Moyne sera de toutes les expéditions. Fait prisonnier par les Iroquoiens à l'été de 1665, il sera bientôt libéré grâce à Garakontié, chef des Onontagués et ami des Français. L'année suivante, il commande un groupe d'habitants de Ville-Marie qui sert d'avant-garde à l'expédition infructueuse du gouverneur de Courcelle en pays iroquoien puis, à l'automne suivant, il récidive dans la campagne contre les Agniers. Plus tard, il reprendra son rôle d'interprète et d'ambassadeur auprès des tribus iroquoiennes sous les gouverneurs Frontenac et La Barre.

Marié à Catherine Primeau dit Thierry avec qui il eut deux filles et douze fils, dont Pierre Le Moyne d'Iberville, fondateur de la Louisiane. Charles Le Moyne est inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame de Montréal.

[Cette vignette, dessinée par Louis-Joseph Dubois, fut émise le 7 janvier 1942 et imprimée chez Thérien frères.]

Sources:

Dictionnaire biographique du Canada Wikipedia Encyclopédie canadienne.ca Morin, Jean-Charles, « L'épée et la croix », in *Les Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques*.

**On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851**

Le mot juste... Pour l'amour du français

par *Élaine Des Lauriers*

Dans cette édition, j'aimerais présenter quelques québécismes, ces mots propres au Québec, souvent très colorés, qui font partie de notre quotidien. Dans son Multidictionnaire, Marie-Éva De Villers dénombre trois types de québécismes : les **mots originaires de France**, les **mots créés au Québec** et les **emprunts** à d'autres langues.



Dans les québécismes originaires de France, on note les archaïsmes. En voie de disparition dans le français moderne européen, ils sont toujours utilisés couramment au Québec et dans certaines régions de la francophonie. On pense ici à achalandage (nombre de clients dans un magasin, de visiteurs sur un site Internet), abrier, brunante, mais aussi à garde-robe et jambette (croc-en-jambe). Dans ce premier type de québécisme, on retrouve aussi les

dialectismes, qui sont des mots provenant de dialectes de la France. Écornifler (épier les gens), bleuet, bec (baiser), mouiller (pleuvoir) en sont quelques exemples.



Les néologismes sont des mots créés au Québec. Ils se divisent en deux types. Dans le premier, on trouve les néologismes de forme, par exemple baladodiffusion (baladeur + diffusion), courriel (courrier + électronique), débarbouillette (petite serviette carrée pour faire sa toilette), piquetage (piquet de grève). Le deuxième regroupe les néologismes sémantiques, c.-à-d. des mots d'origine française ou étrangère dont un des sens est propre à la langue québécoise, par exemple, babillard (tableau d'affichage), dépanneur (épicerie dont les heures d'ouverture sont prolongées), magasinage (courses), polyvalente (école secondaire), jaquette (chemise de nuit).

Les québécismes d'emprunt sont des mots de langues étrangères. Certains, sont nécessaires, car il n'existe pas de mot français équivalent. On pense ici à coroner, registraire, triplex. D'autres par contre sont critiqués, car il existe des mots français pour décrire ces réalités. Ainsi, on devrait parler de pile plutôt que de batterie et de compétence plutôt que de juridiction. Le québécois a aussi emprunté aux langues amérindiennes et à l'inuktitut pour décrire la faune, la flore, le climat, entre autres, qui sont propres au Québec, par exemple, achigan, atoca (du huron, arbrisseau à petites baies rouges), maskinongé (de l'ojibwé, poisson d'eau douce), ouaouaron (du huron, grenouille géante). Finalement, le québécois a aussi au fil des années emprunté des mots à différentes langues pour désigner des réalités propres à d'autres cultures. On pense ici à cachère (de l'hébreu, aliment préparé en respectant les lois hébraïques), taboulé (de l'arabe, mets d'origine libanaise), pain pita (du grec, de type méditerranéen).

Ces mots font partie de notre quotidien et apportent une saveur toute personnelle à cette belle langue que nous parlons au Québec.

Source :
Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française, Québec Amérique*, 2015.



MOUVEMENT MONTRÉAL FRANÇAIS SOPHIE STANKÉ, PREMIÈRE FEMME PORTE-PAROLE DU MOUVEMENT MONTRÉAL FRANÇAIS



Denis Trudel et Sophie Stanké

[Le 8 mars dernier, dans le contexte de la Journée internationale des femmes, le Mouvement Montréal français (MMF) annonçait que pour la première fois, une femme parlera officiellement en son nom. Lors d'un point de presse, le comédien et militant Denis Trudel, qui a représenté publiquement et avec brio le MMF depuis 2007, a officiellement passé le flambeau à Sophie Stanké, journaliste, animatrice et comédienne.

La nouvelle porte-parole a notamment répliqué aux récentes déclarations du chroniqueur Marc Cassivi au sujet de la situation du français à Montréal. À la veille du 375^e de la ville, elle a également présenté certaines demandes et actions qui seront mises en œuvre par le MMF au courant des prochains mois pour que Montréal reste véritablement la « métropole française des Amériques ».

Avant de présenter madame Stanké, Denis Trudel a tenu à souligner ceci: *Après neuf ans, je suis fier du travail accompli. Nous avons tout donné pour la cause du français à Montréal et nous poursuivrons en ce sens. Cependant, force est de constater que la tendance à l'anglicisation est difficile à renverser. Un mouvement comme le MMF peut aider à la conscientisation, mais en bout de ligne, ce combat concerne tous les Québécois: citoyens, décideurs, gens d'affaires, journalistes.*

Marc Cassivi

Québécoise d'origine lituanienne, madame Stanké a indiqué que contrairement aux propos du chroniqueur de *La Presse*, *nous ne sommes pas « monomaniacs du français et de la patrie », ni des « curés de la langue et de la patrie », ni « des puristes », ni des « nationaux anglophobes ». Je tiens à dénoncer fermement ces propos dangereux et profondément injustes! Ce discours me blesse. Ce discours nous blesse. La situation du français commande qu'on s'y penche sérieusement.*

Réalité linguistique

Elle a affirmé aussi: *Il y a lieu de rétablir les faits. À l'heure actuelle, les francophones sur l'île de Montréal sont en voie de devenir minoritaires. Dans quatre décennies seulement, en 2056, la proportion de Montréalais francophones aura diminué à 43%, d'après les projections du réputé démographe Marc Termete. Dans cent ans, si rien ne change, l'usage du français sera marginal à Montréal. Rappelons aussi que l'IREC a révélé récemment que plus de 200 000 immigrants ne parlent toujours pas français au Québec, et on peine à imaginer que ça va s'améliorer, malheureusement. Et ce n'est pas parce qu'un bon nombre de gens ont une certaine connaissance du français qu'ils l'adoptent pour autant comme langue d'usage dans la vie de tous les jours.*

Ce n'est pas être alarmiste que de dire de telles choses. C'est simplement exposer les faits, la réalité, a renchéri madame Stanké.

Montréal, métropole française des Amériques

Le message que nous lançons aujourd'hui, à poursuivi Madame Stanké, c'est que Montréal est et doit être la métropole de langue française des Amériques. Pour rien au monde elle ne devrait se changer en « néropole » française d'Amérique. Ce pourquoi nous insistons pour dire que Montréal n'est pas une ville « bilingue ». Montréal est une ville française, tel qu'édicte à l'article premier de sa charte. Ce qui, bien sûr, n'empêche personne de parler toutes les langues qu'il souhaite. Ce qui n'empêche personne de parler anglais. Moi-même, voyez-vous, je parle quatre langues!

Ce combat pour la langue française me tient à cœur. C'est le combat d'un peuple, d'une communauté de destin qui veut s'épanouir, qui veut vivre et non simplement se contenter de survivre. Ce combat, c'est un combat humaniste, un combat pour la diversité linguistique dans le monde et pour le maintien de la richesse du patrimoine humain. C'est un combat pour le développement durable et équitable des cultures. Voilà en résumé, ce que signifie pour moi défendre la langue française. Voilà ce que ça veut dire, être « franco-responsable ». Et voilà ce pour quoi se bat le Mouvement Montréal français!», a conclu la nouvelle porte-parole. •••



**De la bonne lecture
à coup sûr avec
L'Action nationale.
Pour s'abonner,
rendez-vous sur le site
action-nationale.qc.ca/.**



BLOC
Québécois

Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 438 393-2072
Courriel : xavier.barsalou.duval2015@gmail.com



**Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal**

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- ... C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- ... C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- ... C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Pour nous joindre : 514-849-2233

Entraide
assurance vie

*Le meilleur choix
pour vous
et les vôtres !*



BLOC
Québécois

GABRIEL STE-MARIE
Député fédéral de Joliette

436 St-Viateur, Joliette
450 752-1940
Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca

Rhéal E. FORTIN
Député de Rivière-du-Nord
Chef intérimaire du Bloc Québécois



161, rue de la Gare Bureau 305
Saint-Jérôme (Qc)
J7Z 2B9
Tél: 450 565-0065
Télec.: 450 565-0118



rheal.fortin@parl.gc.ca



**MARIO
BEAULIEU**

Député de La Pointe-de-l'Île

12500 Boulevard Industriel,
Montréal, Québec, H1B 5P5
514 645-0101 Mario.beaulieu@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

Le Patriote



Journal édité par
la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
81, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514 843-8851

Vous avez des suggestions
ou des commentaires à nous faire ?
Communiquez avec nous par la poste ou par
courriel à l'adresse journal@ssjb.com.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

**Directeur et
rédacteur en chef**
Jean-Pierre Durand

Mise en page
Pierre Dagesse

**Ont collaboré à ce numéro par des textes,
des illustrations ou autrement :**

Xavier Barsalou Duval, Mathieu Breton,
Claude Boisvert, Pierre Dagesse,
Élaine Des Lauriers, Philippe Dujardin,
Jules Falardeau, Jules Gagné, Christian Gagnon,
Jocelyn Jalette, France Langlais, Maxime Laporte,
François Lemieux, Frederic Nivoix,
Monique Paquette, Guy Rayneault et Gabor Szilasi.

**PROCHAIN NUMÉRO : 1^{er} septembre 2016
DATE DE TOMBÉE : 12 août 2016**



« À l'approche de la fête des Patriotes, nous avons un devoir de mémoire à l'égard de ces défenseurs de la liberté, qui ont été plus que précurseurs dans leur façon de concevoir la société. Souvenons-nous de ces femmes et de ces hommes qui sont morts pour leurs idéaux politiques ou qui y ont consacré leur vie.

Le 23 mai, souvenons-nous de tous nos Patriotes !

Le 24 juin, célébrons ensemble leur legs lors de la Saint-Jean-Baptiste ! »

MICHEL BOUDRIAS
Député de Terrebonne

Porte-parole en matière de Défense nationale, d'Anciens combattants, de Sécurité publique et de Sécurité nationale

450-964-9417
michelboudrias101
michel.boudrias@parl.gc.ca
730, Rue St-Louis,
Terrebonne QC J6W 1J6

BLOC
Québécois

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- Membre ordinaire 10 \$
 - Membre étudiant 5 \$
 - Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
 - Membre à vie 200 \$
 - Membre à vie (60 ans et plus) 100 \$
 - Don à votre discrétion \$
- TOTAL \$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3